

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Après l'accord des « Neuf »

La réaction soviétique

On attendait avec quelque impatience la réaction soviétique à l'accord des «neuf». D'aucuns estimaient, au lendemain des pourparlers de Londres, que Moscou préparait à son habitude une riposte aussi foudroyante qu'imprévue, capable de désarçonner les Alliés et de leur faire remettre en cause ce qui a été acquis sur les bords de la Tamise. Jusqu'à présent, il n'en a rien été. La réponse n'a pris la forme que du voyage soudain accompli par M. Molotov à Berlin-Est. Mais le discours qu'a prononcé dans cette ville le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. n'a rien apporté de nouveau.

Il semble même que M. Molotov ait pris délibérément le parti d'ignorer tout ce qui s'était passé à Londres, en feignant de croire que les décisions des «neuf» n'avaient aucune importance. Il s'est borné à reprendre les propositions qu'il avait formulées lors de la rencontre à quatre de Berlin et que les Occidentaux avaient nettement rejetées : discussion entre les gouvernements de Bonn et de Pankov en vue de réunifier l'Allemagne. D'élections libres dans les deux États, contrôlées par un organisme international, il n'en a pas été question. Ce qui revient à dire qu'aucun rapprochement entre la thèse de l'Ouest et la thèse de l'Est n'est possible.

A la lumière des événements de ces dernières semaines, il apparaît donc que l'U.R.S.S. entend ne pas modifier d'un pouce ses positions fondamentales. Elle a pu donner à penser qu'elle recherchait une détente internationale, mais ce but, si tant est qu'elle veuille vraiment l'atteindre, elle y tendra sans consentir à aucun sacrifice. Elle ne désire pas plus renoncer à sa mainmise sur l'Allemagne orientale qu'à sa mainmise sur les autres États satellites. En aucun cas, elle ne lâchera la proie pour l'ombre. Et sa tactique, en fin de compte, est claire : semer le désarroi et la zizanie dans le camp allié afin d'accroître sa propre puissance et sa propre influence. L'affaire de la C.E.D., et les remous qui ont suivi, ont admirablement servi sa cause à cet égard.

Au demeurant, il est ridicule de prétendre que l'U.R.S.S. craint les douze divisions allemandes de l'Ouest qui vont se reconstituer. Avec l'Allemagne orientale, déjà fortement réarmée par ses soins, déjà insérée dans le formidable dispositif militaire soviétique, elle a bien mieux que cela. Ce qu'elle redoute, par contre, c'est la cohésion du monde occidental. Non qu'elle ne sache que cette cohésion soit défensive. Malenkov et les autres dirigeants du Kremlin ont parfaitement conscience que personnellement, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique (mis à part deux ou trois exaltés dont l'opinion ne compte pas) ne nourrit de desseins agressifs contre l'Union soviétique et ne souhaite l'éclatement d'une troisième guerre mondiale.

Ce qu'ils redoutent dans la cohésion du bloc atlantique, c'est qu'elle entrave de manière définitive leurs plans à longue échéance, c'est qu'elle crée désormais une barrière insurmontable à toute extension du communisme dans le monde. Car à supposer que le monde occidental parvienne à s'organiser militairement et économiquement, et que cette organisation assure aux patries qui le composent des possibilités de développement spirituel et matériel en même temps que la force indispensable à leur protection, le communisme non seulement sera contenu, mais il reculera inévitablement. Le rêve de Marx, de Lénine et de Staline aura pris fin.

Mais, pour l'heure, on ne saurait s'illusionner : la signature de l'accord de Londres n'a pas mis fin aux menées de division des Soviétiques. Ceux-ci reviendront à la charge aussi souvent qu'il faudra. La riposte russe n'aura ainsi rien de foudroyant. Elle sera faite d'une longue patience, d'une action continue tendant à saboter l'entreprise ébauchée (avec des complications intérieures qu'il n'est pas besoin de désigner), d'un effort permanent consistant à étouffer l'enfant fragile né dans les brumes de la Tamise et à l'empêcher de vivre ou de se développer. L'Occident, en conséquence, doit être plus que jamais sur ses gardes. Et dans cette œuvre de vigilance comme de construction, la France devrait jouer un rôle essentiel.

René BRAICHET.

L'Assemblée nationale a voté :

CONFIANCE A M. MENDÈS-FRANCE

...mais rendez-vous en novembre

Par 350 voix contre 113 et 152 abstentions le gouvernement a reçu un blanc-seing provisoire pour poursuivre les négociations engagées à Londres

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Sans même qu'il ait eu besoin de monter à la tribune pour sonner le rappel d'une majorité encore hésitante à la fin de la semaine dernière, M. Pierre Mendès-France a obtenu le succès confortable que nous avions laissé pressentir.

Par 350 voix contre 113 et 152 abstentions, la confiance a été accordée au gouvernement pour la continuation des négociations engagées à Londres sur la participation de l'Allemagne à la défense de l'ouest.

Résultats prévus

Aucun incident n'est venu troubler cette séance finale, empreinte de la plus parfaite dignité. Il n'y a pas eu la moindre surprise, et comme prévu, le M.R.P. s'est réfugié dans l'abstention, alors que les socialistes apportaient leurs suffrages au cabinet. Comme prévu également, les gaullistes sont restés fidèles au gouvernement, tandis que les modérés, à l'exception d'une dizaine qui ont voté contre M. Mendès-France, se partageaient entre

l'abstention et le vote favorable, où ils rejoignaient la quasi-unanimité des radicaux.

«Rendez-vous au débat de ratification»

Chose curieuse, et qui traduit clairement les efforts désespérés des partis de masse pour retrouver leur unité, les défections attendues tant à la S.F.I.O. qu'au M.R.P. ont été autant dire négligeables. L'indication est à retenir, car cette unité miraculeusement rétablie ne découle nullement d'une unité profonde de vue, mais bien d'une nécessité pratique. En réalité, c'est une confiance à 80 % seulement que les socialistes ont donnée à M. Mendès-France, et dans le cadre limité d'une continuation des négociations axées vers la recherche d'une contribution militaire allemande d'avantage intégrée qu'il ne l'a été entendu à Londres. L'abstention des M.R.P. ne s'interprète pas autrement, elle signifie : «Rendez-vous au débat de ratification.»

Un vote de froide lucidité

En résumé, si la Chambre s'est résignée hier à ce à quoi elle s'était opposée en octobre 1949 et en novembre 1950, c'est-à-dire à la reconstitution de l'armée allemande et à l'entrée de la République de Bonn à l'O.T.A.N., c'est sans enthousiasme qu'elle l'a fait.

Deux raisons principales motivent d'ailleurs ce vote de froide lucidité. D'abord, éviter à la France la menace d'un isolement militaire et diplomatique total. Ensuite, empêcher l'ouverture d'une crise ministérielle dont le moins qu'on puisse dire est que, dans les circonstances présentes, elle aurait été un saut dans l'inconnu.

A la suite de ce scrutin, qu'on peut qualifier d'historique, l'Assemblée est partie en vacances. Reprise de la session le 3 novembre prochain.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

LE MILITARISME RENAÎT OUTRE-RHIN

À QUAND LES PREMIÈRES RECRUES DE LA NOUVELLE «WEHRMACHT» ?

Comment se présentera la nouvelle armée allemande

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Les accords de Londres autorisant la renaissance d'une armée allemande, il est naturel que le gouvernement de Bonn se préoccupe dès maintenant de ses futurs soldats.

Au début de 1956...

Si les délais prévus pour la ratification des accords sont respectés, on estime dans les milieux parlementaires allemands que le pacte ne pourra pas devenir une réalité avant le printemps 1955. Il y aura en outre une foule de marchandages inévitables entre les signataires de l'accord, sur des questions techniques en particulier, et le «Bundestag» devra discuter et ratifier une loi sur la nouvelle organisation militaire.

Même en supposant que le projet en soit depuis longtemps prêt dans un tiroir du pupitre de M. Adenauer, ce qui est plus que certain, ces marchandages et ces discussions prendront du temps. Dans le cas le plus favorable, en supposant que tous ces travaux préparatoires puissent être menés tambour battant dans les délais les plus brefs, on ne pense pas que les premiers contingents de la nouvelle armée allemande puissent être appelés sous les drapeaux avant le printemps de 1956.

Solutions provisoires

Pour que tout ce temps ne soit pas perdu on estime, dans les couloirs de Bonn, que le gouvernement proposera une mesure transitoire prévoyant l'appel immédiat de 40,000 volontaires, soldats, sous-officiers de métier et techniciens, destinés à former le noyau et les cadres de la nouvelle «Wehrmacht».

La mobilisation de près d'un demi-million de jeunes gens posera d'ailleurs un certain nombre de problèmes à l'économie allemande, actuellement en pleine reprise.

M. Adenauer a abordé le sujet en présence de quelques journalistes, à l'issue de sa dernière déclaration au «Bundestag», et ne leur a pas caché que ces 500,000 paires de bras allaient singulièrement manquer à l'industrie et à l'agriculture...

Répondant à la question d'un journaliste, M. Adenauer a déclaré que

le gouvernement envisagerait peut-être une réduction de la période d'instruction pour les étudiants et les apprentis. Il a d'ailleurs relevé

Pour les Allemands, les «neuf» ont rendu au service militaire son prestige

BONN, 12 (D.P.A.). — Le nombre des hommes qui s'inscrivent pour faire du service dans la future armée allemande a augmenté brusquement depuis la conférence de Londres, surtout celui des jeunes gens qui n'ont encore jamais porté l'uniforme militaire.

D'après l'office de la défense, il est actuellement de 115,000 environ.

que le service militaire nécessiterait aujourd'hui d'assez bonnes connaissances techniques, dont les jeunes recrues ne pourraient que profiter dans leur activité future.

Léon LATOUR.

(Lire la suite en 4^{me} page)

SANS IMPORTANCE

Vendanges de toujours

On dit des vendanges, comme des années, qu'elles se suivent mais ne se ressemblent pas (au contraire de la Fête, qui est toujours plus belle). Abondantes ou misérables, elles impliquent nonobstant une suite de pratiques que l'apparition du phylloxéra, du moteur et des coopératives n'a pas réussi à faire disparaître.

Depuis que les vendanges sont les vendanges, l'usage veut par exemple que l'on «s'habille exprès pour», avec des tricots mités, des pantalons en tuya de poêle et des foulards rouges retenus sous le menton par une boîte d'allumettes vide. Une fois équipé des frusques choisies dans l'armoire des vendanges, on se fait un point d'honneur de ne plus se changer jusqu'au ressal. Cette armoire contient tout ce dont la pouibelle et le décrotoir n'ont pas voulu. La cuisine Miquette, si aimable à cette époque de l'année, est ravie d'y trouver la veste «pas dommage» et les godillots qui lui permettront de faire des paniers sans salir ses vêtements. Cette armoire recèle aussi une série de tabliers blancs pour grands et petits dont on rabat le coin droit sur la ceinture, à la manière des garçons-bouchers, des tabliers de cuir raidis par l'inactivité, une gamme de casques à mèches en coton noir et, parfois encore, des gants de peau fatigués pour la suiveuse. Celle-ci, entre parenthèses, jouait autrefois un rôle prépondérant. Comme elle était de la famille, elle surveillait les grains et les gens, sonnait le glas des dix heures et faisait chanter des cantiques à la troupe pour l'empêcher de se goberger.

Belle de Tuyl, il y a cent soixante-dix ans, avait déjà été frappée par le peu de façons que les Neuchâtelois faisaient au temps des vendanges et leur manière étrange de s'habiller avec des gros soulers, des bas de laine et des mouchoirs autour du cou. Sa délicatesse avait souffert de l'apparence minable des pauvres vendangeuses, ni jeunes ni jolies, assez sales et à demi-gelées, qu'elle avait aperçues entre les murs de vignes. Elle ignorait que leur costume avait été étudié avec soin, en fonction du travail et des habitudes du pays.

L'une de celles-ci permet aussi certaines licences à l'égard du langage, de l'hygiène et du respect de la personne humaine. Au pressoir, les gens «bien» disent des vilains mots. Leurs enfants mouillent leurs lavettes sans se le passer sur le visage. Enfin, c'est souvent le patron qui désigne celui qui portera la brosse-cuve, à la risée des gamins du village. Somme toute, les vendanges offrent une occasion inespérée de se montrer comme on est.

Il y a encore d'autres coutumes, qui concernent le choix du fromage, le jour des sèches, la composition de menus-types très nourrissants, l'achat d'une provision de cigares, l'emplacement des clés et des Jean-Louis, la cuisson des rugins et l'installation de la plus grosse grappe au-dessus de la porte du pressoir. Les vendanges se suivent, bonnes ou mauvaises, mais elles se ressemblent toujours...

MARINETTE.

A VIENNE

Ebranlée par des athlètes, la Maison des concerts risque de s'effondrer

VIENNE, 12 (A.F.P.). — Les champions de poids et haltères ne se sont pas contentés de battre des records mondiaux aux récents championnats internationaux qui se sont déroulés à Vienne. Leurs exploits sur la scène de la Maison des concerts ont ébranlé le plafond du sous-sol de la célèbre salle, jusqu'ici consacré à la musique, qui menace de s'écrouler.

Les pompiers ont été appelés d'urgence hier matin pour réparer les dégâts et ont installé des poutres pour soutenir l'édifice.

Au cours du championnat, plus de 1000 essais avaient été tentés par les athlètes, qui avaient autant de fois fait tomber sur la scène de la salle de concerts un poids de fonte de 130 kilos.

Les soucoupes n'ont pas fini de nous étonner

Deux jolies «Martiennes» accordent un autographe à un instituteur français !

Les soucoupes volantes n'ont décidément pas fini de nous émerveiller. Jusqu'ici les pilotes de ces engins célestes étaient des gnomes vus ou d'innocentes gnomes qui bien qu'affablies ne nous donnaient pas une vision particulièrement réjouissante de l'humanité martienne.

Un instituteur colonial en congé dans l'île d'Oléron (Charente-Maritime), M. Martin, vient de découvrir d'aimables représentantes d'un monde qui ne cesse de faire pleuvoir sur nous des objets pour le moins disgracieux. Cet heureux mortel fut donc mis, l'autre jour, en présence de deux jolies «Mar-

tiennes» portant bottillons, vestes et gants de cuir, ainsi que des casques brillants. A la vue de ces femmes à l'allure martiale et martienne, M. Martin s'avança et leur tendit galamment son carnet et un stylo afin de recueillir un autographe. Sans réticence aucune, elles y tracèrent alors des hiéroglyphes en les commentant avec volubilité dans un langage inconnu. Puis les «Martiennes», mesurant 1 m. 70 environ, tirèrent leur révérence à l'instituteur et s'envolèrent à bord d'une soucoupe...

M. Martin aurait conservé précieusement ce manuscrit inédit...

Maintenant achevée sur la partie neuchâteloise, la nouvelle route de Vaumarcus est la plus moderne du canton et l'une des plus belles au point de vue touristique

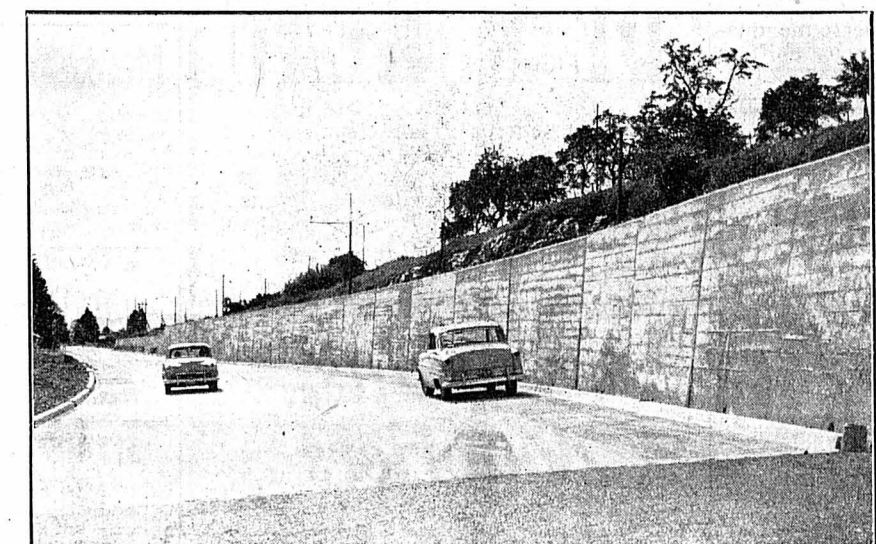
Nous avons eu l'occasion de visiter récemment le nouveau tracé de Vaumarcus. Il fait le plus grand honneur à notre réseau routier cantonal, comme à tous ceux qui ont participé à sa construction. Les travaux sont maintenant achevés, comme on sait, jusqu'à la frontière vaudoise. La borne, portant l'écusson des deux cantons, se dresse au bord de la chaussée. Sur le territoire du canton voisin, le travail va aussi grand train. Cette saison encore, il sera terminé, pont sur la voie ferrée compris, jusqu'au raccourciement avec la route actuelle, peu avant la Lance. La correction des tournants, déjà ébauchée, sera réalisée l'an prochain.

Mais revenons au tronçon neuchâtelois. S'il n'est pas encore ouvert à la circulation, c'est parce que le raccordement susmentionné n'est pas achevé. Mais d'ores et déjà, ceux qui ont eu la possibilité pour une raison ou pour une autre de rouler sur cette route, ne peuvent que se féliciter de son exécution. D'abord, d'un bout à l'autre du tronçon, de l'ancien passage à niveau de Vaumarcus à la frontière vaudoise, soit sur un parcours de 1750 m., la vue ne cesse d'être magnifique et les hôtes qui viendront chez nous, en empruntant la chaussée dans le sens inverse, auront un coup d'œil d'ensemble, et sur le lac et sur nos régions de vignoble s'étalant

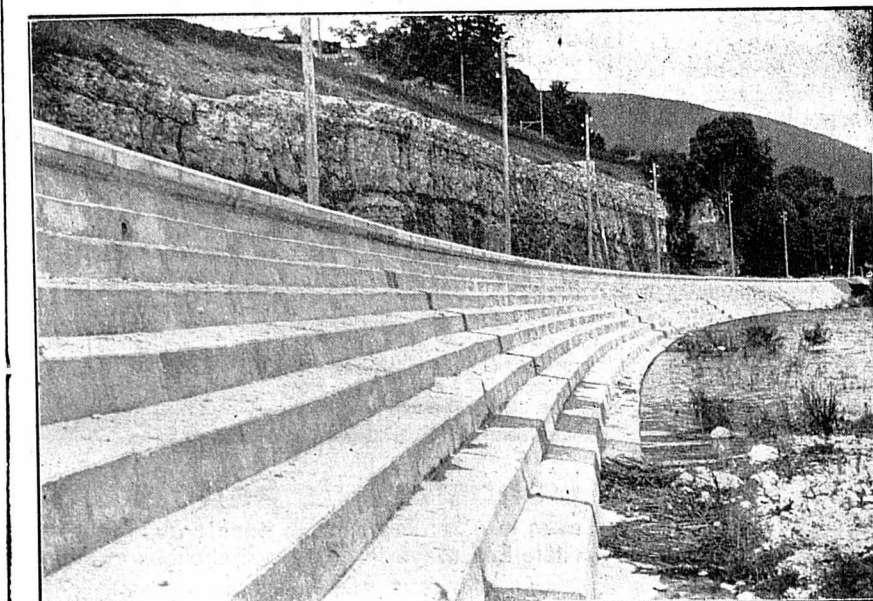
jusqu'au promontoire de Colombier et au-delà. C'est un route touristique par excellence.

Elle a une largeur de 10 m. 50, soit

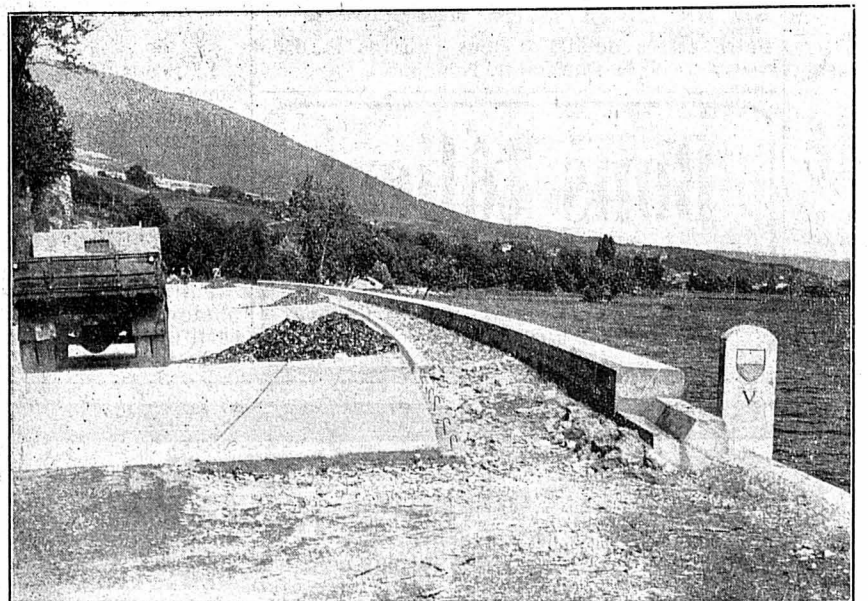
deux fois 3 m. 50, plus deux pistes cyclables de 1 m. 75 chacune. Le sud de la chaussée comporte un trottoir. Sur plusieurs points du parcours, elle sur-



Côté Neuchâtel, la nouvelle route a fort belle allure.



Un escalier monumental relie la route au lac.



La borne à la limite des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

(Photos Pierre Izard, Lausanne.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

EN SIXIÈME PAGE :

Coups de ciseaux

AVIS OFFICIELS



MAISON DES JEUNES
NEUCHÂTEL

Le poste de directeur

de la Maison des Jeunes de Neuchâtel est mis au concours.
Qualités requises : expériences dans la direction de maisons semblables et dans les questions éducatives.
La collaboration de l'épouse est exigée.
Les lettres de candidature manuscrites devront être adressées, jusqu'au 30 octobre 1954, à M. C. Brandt, président de la commission de surveillance, Evole 28 a, à Neuchâtel.
Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat du département de l'Intérieur, au château de Neuchâtel.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Vente de vendange

La commune de Cortaillod offre à vendre la vendange provenant de son vignoble, soit 30 gerles de rouge et 170 gerles de blanc environ. Les offres seront reçues par le Conseil communal : pour la vendange rouge jusqu'à jeudi 14 octobre à 18 heures, pour la vendange blanche jusqu'à lundi 18 octobre à 18 heures.
Cortaillod, 12 octobre 1954.
Conseil communal.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande des Papeteries S.A. de construire un entrepôt à la rue des Usines, à l'emplacement des numéros 44-46 démolis.
Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 20 octobre 1954.
Police des constructions.



COMMUNE d'Auvergnier

Cueillette du raisin de table
Le Conseil communal a fixé le ban pour la cueillette du raisin de table au mercredi 13 octobre 1954. Celle du raisin destiné à la Station d'essai viticole d'Auvergnier, pour la pasteurisation, est assimilable à la cueillette du raisin de table.
Auvergnier, le 12 octobre 1954.
Conseil communal.

IMMEUBLES

MAISON

rénovée, au Val-de-Ruz, six chambres, deux cuisines, garage, rural, 670 m² à vendre. Prix intéressant. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Région du Léman

au-dessus de Lutry, vue panoramique imprenable.

BEAU TERRAIN

de 3500 m² à 4 fr. le m², à vendre. Occasion unique. Ecrire sous chiffres OFA 7855 L à Orell Püssli-Annonces, Lausanne.

On achète comptant :

1. Immeuble locatif

(400,000 fr. - 2,000,000 fr.)

2. Terrains de construction

(éventuellement démolition) près du centre, à Neuchâtel.
Offres avec prix, bilan, etc., à la Fiduciaire Privée S.A., rue Centrale 15, Lausanne.

Pour cause imprévue, à vendre à Pesieux,

maison familiale

avec confort, garage ; superficie 3000 m², verger, cour, le tout en parfait état d'entretien.
Situation magnifique, vue imprenable.
Demander l'adresse du No 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Hauterive, à vendre, pour cause de départ, une jolie petite

VILLA FAMILIALE

4 à 6 pièces, grand garage, tout confort moderne, dépendances, jardin, vue sur le lac. Terrain : 700 m². Prix 75,000 fr. ; pour traiter, 25,000 fr. à verser. Affaire intéressante.
Tél. 751 58.

A LOUER

A louer, dès le 24 octobre 1954, à Neuchâtel, chemin de la Favargne 81, un appartement de trois pièces et demie, avec confort, au prix de 161 fr. 65 plus chauffage. Adresser offres écrites à « La Neuchâteloise ». Compagnie d'assurances sur la Vie, rue du Bassin 16, Neuchâtel.
A louer, pour le 1er novembre, appartement de deux chambres, cuisine, vestibule et dépendances. S'adresser à Jean Gruber, Dombresson.

appartement

A louer, pour le 1er novembre, trois pièces, mi-comfort, du 24 novembre au 24 juin 1955, Port-Roulant No 18. Tél. 5 75 39.

MAISON

de trois chambres, cuisine, galets, cave, jardin, Fr. 75.— par mois. S'adresser à J.-P. Petermann, Ville 9, le Landeron.

CHAMBRES

Jolie chambre pour jeunes gens sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me.

A louer, à monsieur, belle chambre chauffée avec part à la salle de bains. Boine 22. Téléphone 5 34 51.
Chambre bien meublée et chauffée, au centre, à louer. Demander l'adresse du No 767 au bureau de la Feuille d'avis.
Chambre à louer. Tremblé 3, 2me étage. Tél. 5 19 26.
A louer chambre à un ou deux lits, tout confort, à étudiant (te) ou employé (e) de bureau. Tél. 5 15 25.

Directeur d'une entreprise de Neuchâtel cherche, pour le printemps 1955 ou pour époque à convenir, dans

maison ancienne

deux chambres, éventuellement trois, dont une au moins avec cheminée fonctionnant bien. Bains ; cuisine. Si possible garage. En ville ou sur parcours Saint-Blaise-Colombier. Offres sous chiffres P. 6648 N. à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de CHOCOLAT et confiserie cherche, pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois,

REPRÉSENTANT

à la commission visitant déjà la clientèle de la branche alimentaire. Seule personne qualifiée sera engagée. — Ecrire sous chiffres P. 6651 N., à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL.

VENDEUSE

et AIDE-VENDEUSE sont demandées par magasin de la ville. Faire offres détaillées avec copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres K. T. 767 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie de la place cherche :

une habile sténodactylo pour le français, l'allemand et l'espagnol ; une jeune fille pour petits travaux de bureau ; un ou deux bons décorateurs

Faire offres détaillées sous chiffres P. 6556 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Bons tôliers

EN CARROSSERIE (places stables) Carrosserie A. MORET & Fils, Genève Tél. (022) 25 23 30

Magasinier

est demandé par commerce de gros de Neuchâtel. Situation d'avenir pour jeune homme sérieux et actif. Connaissance de l'Allemand exigée.
Adresser offres détaillées avec prétentions et références sous chiffres A. S. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche PERSONNE âgée, active, pouvant loger chez elle, pour aider à la cuisine. Vie de famille. — Adresser offres écrites à O. N. 762 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche JEUNE FILLE pour s'occuper d'une fillette de 4 ans. Vie de famille. Adresser offres écrites à A. F. 756 au bureau de la Feuille d'avis.

repasseuse

contrôleuse de langue française. — Téléphoner ou se présenter au Salon lavoir « Le Muguet », Prébarreau 1, Neuchâtel. Tél. 5 42 08.

Fabrique d'horlogerie de la place de Bienné cherche

EMPLOYÉE de fabrication

Connaissances exigées : branche horlogère, surtout les achats et tous travaux relatifs à l'administration du département fabrication. Langue maternelle : française, connaissance de l'Allemand. Date d'entrée à convenir.
Faire offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire sous chiffres C. 24378 U. à Publicitas, Bienné, rue Dufour 17.

Important boucherie de la région cherche

VENDEUSE

possédant une bonne formation. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec prétentions sous chiffres P. 6595 N., à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de confiance pour faire le ménage et aider au magasin. — S'adresser à Mme Jacot-Aeschlimann, Serre 1, la Chaix-de-Fonds.

Menuisier-ébéniste

serait engagé tout de suite. Place stable pour ouvrer qualifié. S'adresser à Jean Willemmin, Dratzes 80.

On cherche une bonne COUTURIÈRE

Place stable. — Adresser offres écrites à H. A. 776 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de ménage

ou jeune fille est demandée tous les jours de 9 h. à 14 heures. — Quartier Saars-Mail. Adresser offres écrites à H. U. 775 au bureau de la Feuille d'avis.

HORLOGERIE

Jeune fille ou jeune dame est demandée pour différents travaux d'atelier. Préférence sera donnée à personne ayant déjà des connaissances en matière. E. Granjuleit, horlogerie, route de l'Aréuse No 4, Bas-de-Sachet, Cortaillod.

Monsieur seul

cherche une gentille compagne pour tenir son petit ménage. Pas de gros travaux et pas de lessive. Adresser offres à J. A. 759 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche CHAUFFEUR

pour poids lourds. Adresser offres écrites à V. A. 760 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 16 à 20 ans, sérieuse et honnête, aimant les enfants, est cherchée par famille avec un enfant. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Demander l'adresse du No 709 au bureau de la Feuille d'avis, ou téléphoner au (039) 2 22 57.

Sommelière

de bonne présentation serait engagée. Date à convenir. Bons traitements. Café du Casino-Théâtre, au Locle, tél. (039) 3 13 16.

JEUNE FILLE

sérieuse est demandée comme femme de chambre à l'hôpital Pourtalès.

Importante fabrique d'instruments de mesure de la région du lac Léman cherche, pour son service d'essai et de mise au point de prototypes, un excellent

mécanicien-outilleur

en petite mécanique et horlogerie
Place d'avenir bien rémunérée et du plus haut intérêt pour personne capable et de confiance. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. P. 39355 L. à Publicitas, Lausanne.

On demande pour tout de suite dames ou demoiselles

connaisant la dactylographie, pour travaux d'adresses. Se présenter au bureau d'adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée hôtel des Alpes), Neuchâtel.

MERUSA S.A.

Fabrique de cadrans soignés cherche employées qualifiées

pour son bureau de correspondance et de mise en travail
EXIGENCES : connaissance parfaite de deux langues au moins
Faire offres manuscrites : rue des Pianos 55, BIENNE, avec références et photographie

KRAUER, mécanique

Fahys 73 - NEUCHÂTEL cherche mécanicien de précision

ayant quelques années de pratique. Faire offres avec certificats et prétentions.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monteur-électricien

cherche changement de situation ; 20 ans de pratique ; connaissances : concessions A et B, téléphone. Adresser offres écrites sous chiffres O. A. 773 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant commercial cherche EMPLOI dans un bureau, pour le matin. Allemand, français. Tél. 6 43 10.

Sommelière

connaisant les deux services, cherche place de tournante. Adresser offres écrites à P. A. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACE

dans un tea-room à Neuchâtel ou comme extra dans bon restaurant. Adresser offres écrites à J. B. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

Comptable

peut travailler seul et établir des bilans, cherche occupation à la demi-journée. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à D. V. 772 au bureau de la Feuille d'avis.

Serveuse de restaurant

capable et aimable, cherche engagement d'hiver dans restaurant. Adresser offres écrites à M. 5996 X à Publicitas, Berne.

PARQUET LIÈGE

Tous renseignements et échantillons par le spécialiste de la branche.

RESOL SA

LINOLEUM - CAOUTCHOUC PLAQUES AT-PLASTICS PARQUETS LIÈGE NEUCHÂTEL, PARCS 113 TEL. (038) 6 44 12

DEM. A ACHETER

« Citroën »

11 CV, n'ayant pas roulé plus de 40.000 km. est cherché d'occasion. Adresser offres avec prix à S. M. 758 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO

On demande à acheter d'occasion, mais en parfait état, grand piano de concert. Adresser offres écrites à A. H. 774 au bureau de la Feuille d'avis.

Collectionneur cherche Lampes à pétrole anciennes, en falence ou porcelaine. Se rend sur place. — Adresser offres écrites à X. 778 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion une poussette-pousse-pousse pour jumeaux. Téléphone 8 25 62.

AVIS DIVERS

Leçons de sténodactylographie à prix modérés. — Tél. 5 14 83.

L'AMI vous attend au « PETIT BAR » DU CAFE du Théâtre

Dame désire prendre des leçons privées de dactylographie par personne expérimentée, de préférence l'après-midi. Adresser offres écrites à A. O. 755 au bureau de la Feuille d'avis.

Brevets d'invention

W.-L. BLANC ing.-conseil 11, place du Molard Genève - Tél. 5 68 50

On cherche associé

pour nouvelle fabrication concernant le bâtiment. Capital nécessaire environ

Fr. 15.000

Adresser offres écrites à R. A. 771 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse :

Au Bâcheron

Ecluse 20, Neuchâtel Tél. 5 26 33

L'Imprimerie Centrale

1, TEMPLE-NEUF à NEUCHÂTEL tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de

CARTES DE REMERCIEMENT

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

Dr Robert PESEUX ABSENT

du 14 au 17 octobre

Pour se laver la tête le SHAMPOING concentré FRANCO SUISSE

Ranime et fortifie les cheveux et les rend soyeux. Doux et délicat — convient aussi à l'épiderme le plus sensible. Grand tube Fr. 2.75 Petit tube Fr. .65

Concentré de pétrole à base d'ortie FRANCO SUISSE avec la garantie absolue : Succès ou argent remboursé ! Contient la nouvelle substance vitale F. Enraye la chute des cheveux et supprime les pellicules opiniâtres.

Grand flacon Fr. 6.70 Petit flacon Fr. 5. — En vente dans toutes les bonnes maisons de la branche : En gros : EWALD & CIE S.A., Pratten/Bâle

Commencez immédiatement ce traitement capillaire sain et efficace

Une offre avantageuse
pour vos fillettes

MANTEAUX

joli lainage uni, façon fermeture à 2 rangs, pli creux au dos, capuchon détachable. Se porte avec ou sans ceinture. Coloris bleu, vert, gris et bordeaux.

43⁵⁰

Grandeur 50 cm.
+ 3.— par 5 centimètres

MANTEAUX

beau lainage uni, façon avec col rond, manches nouvelles avec bride, martingale au dos, existe en bleu, gris ou bordeaux.

45.—

Grandeur 60 cm.
+ 2.50 par 5 centimètres

Beau choix en vestes écossaises
top-coats, jupes et robes

BIEN SERVI

Grands Magasins
au Sans Rival

NEUCHÂTEL

Tables et chaises

neuves, de fabrique.

A vendre 1 table à rallonges, 6 belles chaises à rembourrer.

Les 7 pièces Fr. 350.—

Livraison franco.

Ameublements ODAC Fanti & Cie Couvet

Téléphone (038) 9 22 21 ou 9 23 70

A vendre

PALETOT

de fourrure, en mouton ocelot, en parfait état. Prix avantageux. S'adresser à P. Graber, Bôle. — Tél. 6 33 82.

Saucisses à rôtir

de veau de porc

ATRIAX

BOUCHERIE

GUTMANN

Avenue du Premier-Mars

UN BRILLANT

OU PIERRE COULEUR

TRÈS AVANTAGEUX

Fr.
Chemisier de dame 2.50
Chemise impeccable 1.20
Blouse de travail 2.—
Salopette 2.—
Couverture laine 3.50
Livraison gratuite
Linge lavé, séché au grand air et repassé
Blanchisserie nouvelle
Areuse. Tél. 6 31 51

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales
dans tous genres avec sanglé dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

UN DIVAN

rembourré, une place, propre et coutil neuf, à vendre 65 fr.
Un duvet neuf, 120x160 cm., mi-édredon, 65 francs.
R. Perrotet, tapissier, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

LAMPE à bronzer

A vendre d'occasion, marque «Mazda», dans coffret transportable, puissante, tous courants, valeur 215 fr., cédée à 110 fr. Je me rends à domicile. Ecrire sous chiffres P 6639 N à Publicitas, Neuchâtel.

FLASH électronique

A vendre à l'état de neuf, marque «Cebe I», fonctionne à piles (nouveaux actuellement) transformable pour courant réseau. Valeur 235 fr., cédée à 160 fr. Je me rends à domicile. Ecrire sous chiffres P 6660 N à Publicitas, Neuchâtel.

Belle maculature au bureau du journal

Deux ravissants modèles de notre collection d'automne



daim noir **29.80**
cuir noir **32.80**



cuir brun, noir, verni ou gris **34.80**

CHAUSSURES

J. Kurth

Seyon 3 NEUCHÂTEL



Société Coopérative de Consommation

L'aubaine que vous cherchez...

20 morceaux de **SAVON DE TOILETTE**

pour **Fr. 5.80**

avec 25 points Silva et timbres-ristourne!

A vendre un

FOURNEAU «KLUS»

moyen, à l'état de neuf, avec lyre, et 3 mètres de tuyaux. S'adresser le matin ou le soir, chez M. Girardbille, Sablons 46.

A vendre

couvertures de laine

1re qualité. Prix très bas. E. Notter, Terreaux 3, Tél. 5 17 48.



Danse extatique

des microbes - d'autant plus folle que l'air est sec. En même temps, vos membranes muqueuses sont affectées. Résultat infaillible: l'infection se déclare. Prendre ses précautions au moyen de l'éprouvé humidificateur d'air pour chambres

Casana

Vente: Magasins de quincaillerie et d'articles de ménage
Fabricant: Alfred Stöckli Söhne, Netstal / Gl.

RÉSISTO

La chemise de qualité

IVOIRE CONFORTABLE . . . 19.—
MULTIFORM 20.50

Grand choix dans les popelines
ÉLÉGANCE ET CONFORT

Kuffer & Scott
CHEMISIERS

OCCASIONS

Souliers d'enfants mollières No 27 à 30, souliers de montagne No 28 et 31. Tél. 5 69 29.

SERPENTS

A vendre d'occasion, cage à reptiles vitrée, quatre compartiments et accessoires, avec sept collières inoffensives soit trois Esculapes, une à collier, une verte et jaune, deux Zamenis. En bloc 75 fr. Je me rends à domicile. Ecrire sous chiffres P 6658 N à Publicitas, Neuchâtel.

guitare de jazz

électrique. Tél. 5 50 41 entre 19 et 20 heures.

TAPIS

Beaux grands milieux 240x340 cm. — Prix très avantageux. Benoit. Téléphone 5 34 69.

Lingerie

CALIDA

extra-large



La parure idéale pour dames fortes, tricotée dans un coton égyptien de 1re qualité. Façon très étudiée. Se fait en rose ou blanc.

Tailles	48	50
CHEMISE	8 ⁹⁰	9 ⁵⁰
CULOTTE	6 ⁹⁰	7 ²⁵

ET NATURELLEMENT TOUJOURS
LA PARURE CALIDA GARANTIE
1 AN rose ou blanc TAILLES 40 à 46

8⁹⁰

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

MANTEAUX
mi-saison et d'hiver

Façons nouvelles, amples, dans des tissus dernières nouveautés

de 85.- à 220.-

Deux exemples de notre grand choix très varié:
MANTEAU en cheviotte anglaise, pure laine, façon exclusive, dans six coloris différents 150.—
MANTEAU en pure laine, qualité double-face, coupe italienne 170.—

Impôt compris - Retouches gratuites

Vêtements **MOINE** PESEUX

Tram No 3

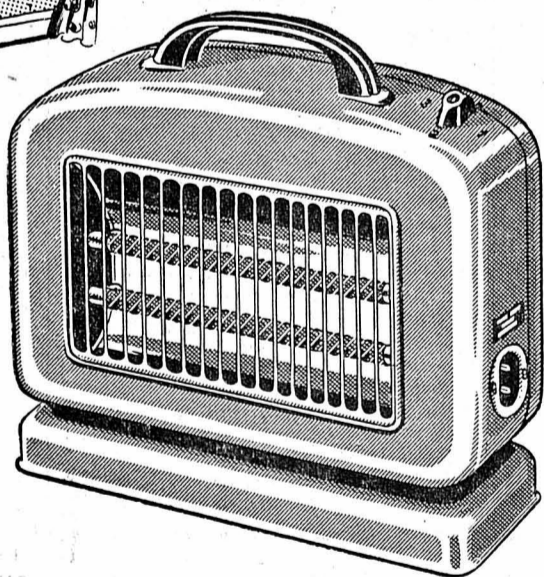
RADIATEUR

électrique

en métal verni

2 corps de chauffe

réglables



SANS CORDON

Puissance 1200 Watts

220 volts

excellent rendement

fabrication suisse

27.50

AUX **Armourius**
NEUCHÂTEL

Rien, absolument rien ne peut égaler la dernière invention PHILIPS

La diffusion rayonnée



Hier encore, un haut-parleur dirigeait la musique et la voix comme un faisceau dirige la lumière sur un point, comme le goulot de la fontaine dirige l'eau sur un endroit précis. Il en résultait un rendement imparfait pour l'auditeur qui n'était pas dans le champ d'action du haut-parleur.

Aujourd'hui le prestigieux haut-parleur "BICONE" à "diffusion rayonnée" diffuse fidèlement la musique et la voix dans tout l'espace.

PHILIPS équipe tous ses radios et gramo-radios de la série 1954-55, d'un prix supérieur à Fr. 300.—, avec les prestigieux haut-parleurs BICONE à "diffusion rayonnée". Ces radios sont en démonstration et en vente chez tous les bons marchands de radios concessionnés.

BON

BON à envoyer à PHILIPS S. A. à Genève.
Envoyez-moi gratuitement et sans engagement
• Une notice technique sur la "diffusion rayonnée".
• Un catalogue des nouveaux radios PHILIPS, série 1954-1955.
Nom
Rue

Prénom
Ville

PHILIPS
RADIO

Nos articles et nos documents d'actualité

Comment se présentera la future « Wehrmacht »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

465.000 hommes

L'effectif total de la nouvelle armée allemande sera de 465,000 hommes, chiffre admis par les accords de Londres. Il y aura douze divisions de 15,000 hommes, représentant un total de 180,000 soldats. La nouvelle « Wehrmacht » comprendra en outre 180,000 hommes appartenant à des unités d'artillerie, de pionniers et de blindés autonomes, et à des états-majors. La « Luftwaffe » comprendra de 80,000 à 85,000 hommes et la marine 20,000.

Au point de vue de l'armement la nouvelle armée comprendra à peu près 1500 chars, plus de 1300 avions et 180 petites unités de marine ne dépassant pas 3000 tonnes. L'aviation sera répartie en une vingtaine d'unités et se composera surtout de chasseurs-bombardiers. Elle sera à même de remplir des buts tactiques, reconnaissances, chasse, transports...

Les expériences de Russie

L'armement sera des plus modernes et l'on tiendra compte des enseignements des campagnes de Russie et de Corée. Il y aura six divisions d'infanterie, quatre divisions blindées et deux divisions de grenadiers, blindées également et triées sur le volet. Chaque division d'infanterie comptera de 60 à 80 chars, une unité d'artillerie, un bataillon de pionniers, une compagnie de télégraphistes, une de ren-

seignements, etc. Le corps des officiers comprendra probablement de 40 à 50 généraux et de 250 à 260 colonels.

Si les premiers contingents ne peuvent être appelés sous les drapeaux qu'au début de 1956, il est probable qu'on commencera par s'adresser aux classes 1935 et 1936.

Les volontaires affluent

A l'heure actuelle le service chargé de s'occuper des questions militaires (bureau Blank-à déjà reçu 140,000 demandes d'engagements volontaires, parmi lesquelles 70,000 proviennent d'officiers, de sous-officiers et de soldats de l'ancienne « Wehrmacht », 40,000 d'anciens fonctionnaires et 30,000 de jeunes gens n'ayant encore reçu aucune instruction militaire. On estime que le 40% environ de ces demandes pourront être retenues.

En tout état de cause on peut être sûr qu'il n'y aura pas de temps perdus... Dans le domaine militaire comme dans le domaine industriel, les Allemands ont le grand privilège de repartir à zéro, c'est-à-dire de pouvoir jeter leur dévolu sur le matériel le plus perfectionné et le plus moderne. Ils ne s'en feront pas faute.

Et dire que c'est un Américain, Morgenthau, qui voulait il n'y a pas très longtemps faire de l'Allemagne un pays uniquement agricole...

L'histoire a de ces revirements !
Léon LATOUR.

La voix de son maître

Le militaire, pourvu de la voix la plus forte et la plus terrifiante de l'armée britannique, prendra sa retraite le mois prochain, après avoir entraîné quelque 40,000 élèves officiers.

Le sergent-major Ronald Brittain, dont le puissant organe vocal parvient à dominer même le grondement de la circulation londonienne, travaillera dorénavant comme réceptionniste dans les bureaux de la Diamond Corporation.

Le sergent-major Brittain a servi pendant 37 ans dans l'armée, dont 20 ans comme sergent-major. Son rugissement préféré est « Debout, là-dedans ! » (« Wake up, there ! »).

Récemment, il a rencontré son successeur, le sergent-major Charles Smy, avec qui il a fait un concours amical de rugissements sur le terrain de manœuvre. Lorsque tous deux rugirent ensemble : « Debout, là-dedans ! », des soldats en corvée doublèrent le pas et un match de football qui se disputait à 300 mètres de là fut suspendu quelques instants, tandis qu'un nuage d'oiseaux s'envolait d'un arbre, à quelque distance des lieux de la compétition.

Qu'est-ce que le « style journalistique » ?

Après une campagne de protestation de plusieurs années, l'Association des journalistes américains a obtenu que soit modifiée la définition du terme « journalistique » dans le « Webster's New International Dictionary », un dictionnaire classique aux Etats-Unis.

L'ancienne définition disait : « journalistique : caractéristique du journalisme ou des journalistes ; style journalistique : caractéristique par la hâte, l'imprécision, l'emploi de locutions familières et le goût de la sensation ».

La nouvelle définition se référant au style journalistique indique : « style adapté à la présentation de l'actualité immédiate, destiné à stimuler et satisfaire l'intérêt et la curiosité d'un large public ».

BILLET DU NORD VAUDOIS

Adieu aux sculptures modernes - Le premier anniversaire du gyrobus - Les industriels vaudois à Yverdon - Les Rasses et les sports d'hiver

De notre correspondant d'Yverdon :

L'exposition des « Sept pionniers de la sculpture moderne » a fermé ses portes après une prolongation d'une semaine. Six mille personnes seulement l'ont visitée, contre 15,000 en 1952 (Bourdelle) et 25,000 en 1953 (Rodin). Depuis le 17 juillet, jour du vernissage, des visites commentées ont eu lieu tous les mardis et vendredis soirs. Des groupes de trente à quarante personnes, soucieuses de comprendre les mystères de l'art non figuratif, ont écouté leurs « guides » avec grand intérêt.

Parmi les visiteurs, on a recensé plus de Suisses allemands et d'étrangers que de Vaudois et d'Yverdonnois. La sculpture moderne, c'était à prévoir, attire moins le grand public que le « Baiser » de Rodin, par exemple, devant lequel tant de jouvencelles se sont extasiées l'année dernière. Les connaisseurs ont affirmé que cette exposition était une réussite, mais son aspect financier est peu encourageant, bien que plusieurs œuvres aient été vendues ou promises.

Les sculptures quitteront notre ville dans le courant de cette semaine et partiront pour Zurich, où elles seront exposées jusqu'au début de janvier. Peut-être y susciteront-elles plus d'enthousiasme que dans la capitale du nord ? En effet, les Yverdonnois ne les ont guère prises dans leur ensemble. Nombreux furent ceux qui les considèrent plutôt comme une farce que comme une manifestation artistique de valeur. A tel point que deux d'entre eux — et des plus sérieux — ont confectionné de leurs mains un Gyrobus qui ressemblait à s'y méprendre à quelque chef-d'œuvre du grand artiste. Placé avec recherche sur un piano, entre deux rideaux de velours jaune, « la chose » provoqua l'admiration de certains hôtes qui se trouvaient mis en sa présence...

et rient ensuite franchement de leur méprise !

Le « Berger aux nuages » installé devant l'hôtel de ville n'a pas contribué, comme on l'espérait, à attirer certains visiteurs. Des Neuchâtelois, venus tout exprès pour visiter l'exposition, sont repartis sans la voir, croyant que les autres œuvres étaient aussi bizarres et curieusement manchotes que celle-là. En revanche, un Zuricois qui passait par hasard sur la place se serait écrié, du volant de sa voiture : « Tiens, le Berger aux nuages » et aurait visité l'exposition d'enthousiasme.

Un mode de transport unique au monde

Nos deux gyrobus ont fêté le 1er octobre leur premier anniversaire. Leur utilité n'est plus discutée et les chiffres prouvent que ce mode de transport unique au monde donne des résultats réjouissants. On a bien émis, ici et là, quelques critiques : courses trop espacées, longs arrêts à la place Bel-Air, etc. C'est pourquoi la direction de cette entreprise a étudié les détails d'un nouvel horaire, qui est entré en vigueur le 10 octobre. Chaque véhicule fait trois courses par heure au lieu de deux, de sorte qu'aux heures de pointe, le gyrobus passe aux arrêts toutes les vingt minutes au lieu de toutes les demi-heures. Pour permettre cette amélioration notable, la tension du courant de charge a été fortement augmentée.

Signalons encore que le problème de la liaison par gyrobus jusqu'à Grandson le soir — que nous avions évoqué à l'époque — est toujours à l'étude et qu'elle sera probablement introduite de manière définitive dès que les autorisations nécessaires auront été obtenues.

Pour que ce service « renforcé » ne soit pas sujet à des incidents, la direction a fait venir un gyrobus de réserve, celui-là même qui avait servi aux premiers essais de 1950. C'est ce véhicule-bleu — certes moins pimpant que les autres — qui assure les courses spéciales et les sorties des différentes manifestations dans les deux directions.

Assises industrielles

L'Association des industries vaudoises, présidée par M. Stadler, a tenu son assemblée annuelle mercredi 6 dans notre ville : 180 industriels étudièrent ensemble le problème de l'« Energie électrique vaudoise » et visitèrent les usines des Clées et de Lignerolle, où d'importants travaux sont en cours.

M. P. Nerfin, président du con-

seil d'administration de la Compagnie vaudoise d'électricité, fit un bref historique de cette entreprise depuis la création des Forces de Joux, en 1904. Puis M. Busy, directeur, donna des indications intéressantes sur les travaux de modernisation. Il dit notamment que la production sera doublée et atteindra quelque 100 millions de kw.

Un banquet réunit les participants parmi lesquels se trouvaient plusieurs personnalités vaudoises et yverdonnoises : MM. Pilet-Golaz, ancien président de la Confédération, P.-A. Magnenat, préfet, A. Martin, syndic, et Maret, conseiller d'Etat, qui exprima le point de vue du gouvernement sur le problème de l'électricité « vaudoise ».

Une station touristique qui se développe

Sainte-Croix et les Rasses sont en passe de devenir une importante station de villégiature. Qu'on en juge par des chiffres : en juillet et août, malgré les mauvaises conditions atmosphériques, le nombre des nuitées a été de 5368, contre 2605 rien qu'au Grand Hôtel des Rasses et le chiffre d'affaires de cet établissement a plus que doublé en un an. Des Suisses et surtout des Français ont passé leurs vacances à Sainte-Croix-les Rasses où la vue plongeante sur le lac de Neuchâtel et les Alpes, le téleski des Avattes et les nombreuses excursions les avaient attirés.

La saison d'hiver, qui va du 15 novembre au 28 février, verra sans doute accourir beaucoup d'hôtes venus de partout pour assister aux épreuves de fond, de saut et de relais des championnats nationaux de ski. Les Rasses aura sa patinoire, entretenue par un glacier, c'est-à-dire un ouvrier spécialiste. On pourra y évoluer tout à son aise, y jouer au curling et au hockey. De plus, une nouvelle piste de ski sera créée, qui permettra de descendre depuis les Avattes directement sur les Rasses. Enfin, tout a été prévu pour distraire les futurs hivernants : bals, projection de films et surtout télévision.

M. J.-M. Burnand, directeur de l'Yverdon-Sainte-Croix, va partir incessamment pour Londres, où il rejoindra une délégation de l'Office suisse du tourisme et verra plusieurs directeurs d'agences anglaises de voyages. Sainte-Croix et les Rasses espèrent ainsi voir affluer des touristes d'outre-Manche et de nombreux hôtes de Paris et de la région parisienne, des Belges... et même des Suisses qui ne sont pas insensibles au charme et à la beauté du Jura.

LES SPORTS

HIPPISME

Le concours de Macolin

(c) Le club équestre Saint-Hubert, récemment fondé, a organisé dimanche le premier concours hippique de Macolin. Malgré la saison avancée, cette manifestation a remporté un grand succès. L'Ecole fédérale de gymnastique avait mis à disposition des organisateurs une de ses places de sport situées à proximité de la « Fin du monde ».

Cent vingt chevaux participèrent aux concours divisés en trois épreuves et suivis avec un intérêt soutenu par un nombreux public.

Le prix de Macolin fut gagné par M. W. Brenzikofer, de Biemme, sur « Adonis », le prix de l'Hôtel Bellevue Macolin par M. Victor Mont, de la Chaux-de-Fonds, sur « Duchesse de Normandie », et le prix Saint-Hubert par M. Ch.-A. Reinhard, du Locle, sur « Embrasse ».

GYMNASTIQUE

Le deuxième tour du championnat cantonal aux engins

Vendredi à Neuchâtel et dimanche à la Chaux-de-Fonds s'est déroulé le deuxième tour du championnat cantonal aux engins de l'Association cantonale.

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83% des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez.

Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{er} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débouque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Pharmacies et Drogueries : Fr. 2.35

male neuchâteloise de gymnastes à l'artistique.

A Neuchâtel, alors que de Loois Landry promettait le meilleur sur René Winterregg, de Couvet, et Ernest Hertig de Neuchâtel, en catégorie A, Gilbert Cuche, de Dombresson, s'assura la première place de la catégorie B.

A la Chaux-de-Fonds, le gymnaste local Charles Dérums s'est nettement imposé en obtenant 39,10 points, devant le Loois Marcel Furrer. Pour la catégorie B, la première place est revenue au Chaux-de-Fonnois Jean Luschinger.

Voici le classement de ce deuxième tour :

Catégorie A. — 1. Charles Dérums, la Chaux-de-Fonds, 39,10 ; 2. Pierre Landry, le Locle, 38,70 ; 3. René Winterregg, Couvet, 38,60 ; 4. Ernest Hertig, Neuchâtel, 38,10 ; 5. Marcel Furrer, le Locle, 37,60 ; 6. Jean-Pierre Aubry, la Chaux-de-Fonds, 36,80 ; 7. Rutti Martin, la Chaux-de-Fonds, 36,50 ; 8. Rlo Waldvogel, Neuchâtel et Walter Mistrup, la Chaux-de-Fonds, 35,90 ; 9. Bernard Deplere, la Chaux-de-Fonds, 34,40, etc.

Catégorie B. — 1. Gilbert Cuche, Dombresson, 39 ; 2. Germain Tharin, les Geneveys-sur-Coffrane, 38,90 ; 3. Jean Luschinger, la Chaux-de-Fonds, 38,50 ; 4. Eric Monnier, la Chaux-de-Fonds, 37,70 ; 5. Jean-Pierre Simonet, Neuchâtel, 37,20 ; 6. Alphonse Berz, Couvet, 37 ; 7. Gilbert Maillard, la Chaux-de-Fonds, 36,40 ; 8. Roger Wermelle, la Chaux-de-Fonds, 36,30 ; 9. René Schwab, Dombresson, 36,20 ; 10. Pierre Amacher, le Locle, 35,90, etc.

Après ces deux premiers tours et avant la demi-finale, René Winterregg, de Couvet, garde toujours la tête du classement de la catégorie A avec 77,30 points, devant le Chaux-de-Fonnois Charles Dérums qui ne possède qu'un dixième de point de moins, c'est-à-dire 77,20 points.

Chez les jeunes, Gilbert Cuche, de Dombresson, reste en tête, devant Gilbert Tharin, des Geneveys-sur-Coffrane, ayant respectivement 77,90 contre 77,50 pts.

Communiqués

Pour la vieillesse

Le comité neuchâtelois de « Pour la vieillesse », présidé par le pasteur Henri Pingon, attire l'attention du public sur le sort de beaucoup de vieillards de chez nous. Ceux-ci ne sauraient être oubliés en cette période de prospérité. L'œuvre du comité neuchâtelois de « Pour la vieillesse » cherche à mettre un peu de joie et de lumière dans le cœur des vieillards habitant notre canton. Il faut l'aider.

Mais ce doit être une GOR-RAY!

Etroites ou en forme, droites ou plissées, les jupes GOR-RAY, par l'élégance de leur coupe et la qualité du tissu, sont les plus belles que vous puissiez trouver. Créées en Angleterre, coupées par des spécialistes particulièrement qualifiés, les jupes portant l'étiquette GOR-RAY sont les plus demandées dans le monde entier.

Lorsque vous avez envie d'une jupe qui soit parfaite, exigez bien une GOR-RAY.



Trade Enquiries: Siegfried Bollag & Co., Schindlerstr 9, Zurich.

GOR-RAY LIMITED 107 NEW BOND STREET LONDON W1

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA PASSAGÈRE DU « CÉNACLE »

par Lucien PRIOLY

Rapport de l'inspecteur Lastapignoux à M. l'inspecteur principal Le Gall.

« Chargé, ce 13 juillet d'une double enquête, je suis allé interroger en premier lieu le Dr Navailles, à Paimpol, puis Me Nédellec, à Ploulanrec-en-Trégor. J'ai procédé ensuite au contrôle des déclarations de ces deux témoins, tant à Paimpol, pour ce qui concerne le docteur Navailles, qu'à Penvenan, à l'égard de Me Nédellec.

« Dr Navailles : Il affirme être rentré chez lui à 18 h. 15, le 24 mai, à 18 heures, dans la voiture du Dr Poppelin, directeur du sanatorium héliomarin de Brestlécoc, qui l'a déposé, vers 18 h. 30, à Penvenan, où il allait voir Mme Nédellec mère, malade dans ce village. Sa voiture personnelle, en réparation au garage de Penvenan, étant prête, il la prit (dit-il) pour rentrer à Ploulanrec-en-Trégor, entre son arrivée et son départ, c'est-

à-dire, entre le 24 (18 h. 30) et le 25 (6 heures), le témoin affirme ne pas avoir quitté Penvenan.

« Enquête à Paimpol : Le Dr Navailles jouit d'une assez mauvaise réputation à Paimpol. On lui reproche notamment son attitude durant l'occupation et de mystérieux rapports avec des étrangers suspects. De fait, cet ancien médecin de marine a été rayé des cadres en 1945 et reçoit fréquemment la visite d'un individu brun et de petite taille, auquel mes informateurs attribuent unanimement la nationalité espagnole ou argentine et des vues sur un appareil secret qu'aurait inventé le Dr Navailles (cet appareil serait au château de Kerléanoc). En ce qui concerne précisément la soirée du 24 mai, personne n'a pu me confirmer la thèse du témoin. Une voisine prétend bien l'avoir vu partir en auto, vers 19 heures, ce jour-là, mais rien ne permet d'établir avec certitude qu'il s'agit du 24, le Dr Navailles sortant fréquemment la nuit en compagnie de son mystérieux visiteur (empruntant toujours, dans ce cas), la route Paimpol-Lannion-Morlaix.

« Enquête à Penvenan : Après avoir examiné ses livres, M. Richard Plusquellec, garagiste à Penvenan, établit que Me Nédellec est venu prendre livraison de son automobile le 24, à 19 heures. Il se souvient même avoir vu son client partir aussitôt en direction de Lannion et avoir fait la ré-

flexion à sa femme que Mme Nédellec mère ne devait pas être gravement malade pour que son fils reste aussi peu de temps auprès d'elle. Il ne l'a pas vu revenir. Mme Nédellec mère ne se souvient de rien non plus que les voisins que j'ai interrogés.

« Conclusion : 1. Me Nédellec a certainement menti, le témoignage du garagiste Plusquellec reposant sur un document comptable que j'ai eu sous les yeux.

2. Je crois devoir faire observer que le signalement de l'individu vu chez le Dr Navailles, correspondrait assez bien à celui du Dr Yacopoff, gardé à vue à Brestlécoc.

Jean Lastapignoux, inspecteur.

Blanco sourit et enfouit les papiers dans sa poche.

Les trois rapports étaient à l'image de leurs auteurs. Calanhel, routinier, inculte et dépourvu d'imagination, livrait son dossier sous forme réglementaire, mais il n'avait pas été effleuré par l'intuition que le convive de Komarko pouvait être Yacopoff. Leblanc, fin limier, mais paresseux et superficiel, s'en tirait avec quelques lignes pour accabler le capitaine Sapon. Lastapignoux, sérieux, précis et trop modeste, fournissait à son chef direct, un résumé fidèle de ses intelligentes investigations et sa conclusion était pertinente : contrairement à Calanhel, il avait tout de suite pensé qu'on pourrait retrouver

dans Yacopoff le mystérieux visiteur du Dr Navailles.

N'ayant découvert aucun hôtel qui acceptât de les servir à cette heure tardive, Blanco et Le Gall avaient finalement échoué dans la salle de restaurant du casino de Perros. Et c'était aux échos des sambas et des mambos de l'orchestre du dancing, qu'ils avaient pris leur repas, menu excellent et, de surcroît, offert par une direction qui employait un bon physionomiste et savait les usages.

Le verre de fine en main, la pipe aux dents, Blanco se sentait confortable dans cette ambiance joyeuse : Le Gall songeait à la route qu'il aurait à faire et cela gâchait son plaisir.

— Pourquoi fais-tu cette tête-là, vieux ? lui demanda son euphorique compagnon.

— Je pense qu'il faudrait partir.

— Tu n'es pas bien ici ?

— Si. N'empêche que Rennes ne se trouve pas au bout de la plage. Ceci exprimé avec aigreur, l'inspecteur principal demanda, tentateur : Tu ne crois pas qu'on ferait mieux d'aller coucher à Brestlécoc ? Nos chambres sont prêtes, tu sais. D'abord, pourquoi irait-on à Rennes ?

Blanco le regarda avec une commisération feinte :

— Pour me faire délivrer un mandat d'arrêt au nom de l'assassin d'Hoël de Trédez et d'Anne de Mes-

gouéz, donc ! dit-il. Quand je pense que tu te prétends inspecteur principal ! C'est pourquoi de la République que tu devrais être !

Satisfait de son esotérique plaisanterie, il se leva alors et suivit docilement Le Gall, qui en avait entendu d'autres et ne pensait plus qu'à son lit.

CHAPITRE XXVIII

Ce n'était pas pour rien que les grands ancêtres avaient pris la Bastille. Dans les villes et les villages, aux frais des municipalités, jeunes et vieux dansaient sous les lampions tricolores, en cette nuit du 13 au 14 juillet. Festivité républicaine dont les échos se propageaient au loin, en des flonflons d'orchestre.

Mais, à Ploulanrec comme à Morlaix, à Lannion comme à Guingamp, à Paimpol comme à Brestlécoc et à Rennes, tous les cœurs n'étaient pas en liesse et la populacière musique troublait certains esprits dans leur méditation inquiète ou courroucée.

Couchée dans son grand lit à baldaquin, en son château de Kerléanoc, l'aînée Constance Quélenec de Trédez faisait son examen de conscience. Certes, elle avait confessé ses fautes et reçu une absolution pleine et entière du prêtre. Mais, en règle envers Dieu, le serait-elle avec la justice ? Là était la question, terrible et angoissante ! La destruction préméditée de l'ho-

Ils savent de quoi ils parlent...

Les habitants d'Hiroshima contre la bombe « A »

NEW-YORK, 12 (A.F.P.). — Le secrétaire des Nations-Unies a annoncé qu'il avait reçu une pétition signée par 898.013 habitants de la ville japonaise d'Hiroshima, demandant la mise hors la loi des armes nucléaires. N'émanant pas d'une organisation gouvernementale, cette requête ne donnera lieu à aucune suite officielle de la part de l'O. N. U.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, « L'île des chèvres » d'Ugo Betti.

Collège des Terreaux, grand auditorium : 20 h. 15, « La situation du français dans le canton de Genève », par M. H. de Ziegler.

Cinéma

Palace : 15 h. et 20 h. 30, Au coin des rues.
Rez : 15 h. et 20 h. 30, Hôtel du Nord.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Fantasia.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Mam'zelle Nitouche.

méostait risquait d'entraîner pour elle une accusation de complicité avec Navailles... Navailles, l'odieuse criminel qui avait tué Noël et provoqué la mort d'Anne de Mesgouéz. La croix-rouge lorsqu'elle raconterait qu'elle avait brisé l'homéostat de son frère, simplement pour que Navailles, dont elle ne soupçonnait pas encore l'effroyable culpabilité, ne pût vendre la machine contre la volonté de son inventeur, à une puissance étrangère ? Ne chercherait-on pas un autre mobile plus évident ? Le gros policier, ne s'était-il pas montré insolent et brutal avec elle, parce qu'il la tenait pour coupable ? Coupable, oui, elle le fut ! Et toute une vie de remords ne pourrait lui faire expier ses fautes.

« Sa valise à la main, Me Nédellec ouvrit sans bruit la porte de sa maison et se glissa dehors. Une fois encore, il tâta la poche intérieure de sa veste, afin de s'assurer que le passeport s'y trouvait bien. La valise lui tirait sur le bras, lourde de pièces d'or, de billets de banque et de titres au porteur ; il la posa à terre et alla ouvrir la grille à deux battants. Tout se présentait bien ; avant 9 heures, il franchirait la frontière espagnole sans complications, puisque d'ici là, nul ne pourrait signaler sa fuite. Il rebroussa chemin, reprit la valise et se dirigea vers son auto garée derrière le bâtiment. (A suivre)



Rien de plus rapide que Solo!

Très actif, en voici la preuve:

Les nombreuses expériences faites en lavant la vaisselle ont prouvé que pendant le même laps de temps et avec une concentration égale, le rendement était jusqu'à 3 fois supérieur en employant le merveilleux SOLO. Pas de frottage, pas de rinçage, pas d'essuyage! Le baquet même est propre, sans cercle graisseux!



Un produit de marque de Walz & Eschle S. A., Bâle



SOLO est d'un emploi infiniment varié!

Insurpassable pour la lingerie fine, pour tremper — même les salopettes les plus sales —, pour chaque machine à laver. En un rien de temps, tout reluit de propreté: vaisselle, verrerie, planchers, parois, vitres!

A vendre d'occasion un
« Granum »
et un petit fourneau
« Eskimo »
Tél. 8 26 80.

Bergers belges
(Tervuerens)
à vendre, à choix sur deux, une chienne de 3 ans, et un chien de 15 mois. Excellents pedigreees. Tél. (024) 2 26 16, entre midi et 14 heures.

Un air sain...
TROPA
Le saturateur à double buvard depuis **8.90**
Quincaillerie des Serrons

Elexa CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES
TÉL. 5.45.21
Toutes les meilleures marques en magasin

Sansilla gargarisme pour refroidissements

Achetez maintenant votre **beurre de cuisine** prix d'été très avantageux

Beurre à fondre pour cuire, pour frire et pour rôtir le kg 7.—	Beurre fondu Cornet 500 g 3.95 Boîte 1 kg 7.90 Seau 5 kg 7.82 (5 kg 39.10)
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

CPL

Si vous êtes frileuse

Un gilet

Fr. 18.90

Une jupe

Fr. 25.90



AUX **Armourius** NEUCHÂTEL

A vendre **FOURNEAU**

« Klus », en parfait état. Tous renseignements: tél. 5 27 35.

A vendre **ART RELIGIEUX**

Mlle JACOB Oratoire 3 rez-de-chaussée

A vendre **TAPIS**

pure laine. Prix très bas. E. Notter, tapissier, Tervieux 3. Tél. 5 17 48.



75 pots de fleurs dans une Vauxhall

«Nous avons choisi la VAUXHALL parce qu'elle est très spacieuse!» déclare Monsieur Fritz Albisser, fleuriste, Stampfenbachstraße 72, Zurich. «Dernièrement, pour vous donner un exemple, j'ai entassé dans le coffre et à l'intérieur de la voiture 75 pots de fleurs — je dis bien septante-cinq! — et j'ai roulé de Bâle à Zurich sans me sentir le moins du monde à l'étroit. Ce qui compte pour moi, c'est de pouvoir placer facilement dans le coffre arrière les harasses courantes.»

«Ma femme naturellement utilise aussi la voiture dont la ligne élégante lui plaît infiniment. Elle la trouve si commode, surtout dans le trafic urbain, car il n'y a pour ainsi dire pas besoin de changer de vitesse. Le moteur en effet est d'une grande souplesse. Sa marche si régulière permet des moyennes élevées. Pour la montagne aussi la VAUXHALL est idéale: pas trop large et d'une vivacité qui fait plaisir lorsqu'on attaque une côte. Vous

connaissez peut-être la route de l'Albula, entre Bergün et Preda. Pendant nos vacances, nous avons fait ce parcours des douzaines de fois. Je n'aimerais pas beaucoup prendre tous ces virages en épingle à cheveux avec une autre voiture que notre VAUXHALL!»

«Volontiers je ferais part de mes expériences à tous ceux qui s'intéressent à la VAUXHALL. C'est une voiture — je puis réellement l'affirmer — qui ne m'a jamais déçu. Les réparations? aucune jusqu'à présent, bien que j'exige de ma voiture un service très dur.»

Choisissez bien, choisissez VAUXHALL! Elle a fait ses preuves — en Suisse et dans de nombreux pays!



VAUXHALL

montée à Bienne, par la General Motors
Conçue et construite selon vos désirs!
Avantageux système GM de paiement par acomptes.

* Ce récit résume l'entretien que nous avons eu avec *
* Monsieur Fritz Albisser, à son magasin de fleurs, *
* 72, Stampfenbachstrasse, Zurich. Si vous avez l'oc- *
* casion de passer dans ces parages, allez donc lui *
* demander vous-même des renseignements sur la *
* Vauxhall! *
* GENERAL MOTORS SUISSE SA, BIENNE *

4 cyl., 7,68 CV 6 cyl., 11,52 CV
fr. 7950.— fr. 9750.—
avec dégivreur et chauffage avec dégivreur et chauffage

Vous trouvez l'adresse de votre distributeur local dans l'annuaire téléphonique sous Vauxhall.

V 8/54 N

VAUXHALL — UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

Distributeur: **GARAGES SCHENKER** HAUTERIVE ET NEUCHÂTEL

Sous-distributeurs régionaux:

Garage R. AMMANN, la Neuveville - Garage R. WIDMER, Neuchâtel - Garage A. JAVET, Saint-Martin
Garage J. WUTRICH, Colombier - Garage A. JEANNET & Cie, Pesieux - Garage J.-B. RITTER, le Landeron

CARAN D'ACHE



ça c'est du
STYLO A BILLE

... le stylo à bille de précision, construit selon le principe du FIXPENCIL, de renommée mondiale et pratiquement inusable. Encre inaltérable, admise par les banques, administrations, etc...

des maintenant exigez le

STYLO A BILLE SUISSE

Mod. DE LUXE Fr. 9.-
Mod. STANDARD Fr. 4.50

à la boutique
« La céramique jaune »
Trésor 2



Pour les travaux
d'AUTOMNE
consultez-nous

**COULEURS
VERNIS
PAPIERS
PEINTS**

chez les spécialistes
M. THOMET
ECLUSE 15

A VENDRE

une machine à tricoter, marque Dubied, No 7, état de neuf, ainsi qu'une cuisinière à gaz, quatre feux et four, émaillée blanche, en parfait état. S'adresser : Sablons 31, 1er étage, à droite.

• OPTIQUE • PHOTO • CINE

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 513 67
(Maison fondée en 1852)

Magnifique buffet de service

longueur 250 cm., hauteur 95 cm., profondeur 61 cm., 4 portes, noyer pyramide, intérieur érable blanc, 5 tiroirs intérieur et tirette avec dessus marbre.

Neuf de fabrication, ce modèle particulièrement riche ne coûte que **Fr. 1350.-**

Fiancés, amateurs de beaux meubles, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux et vous reconduisons à votre domicile.

La visite de nos 3 étages d'exposition vous convaincra qu'il est toujours préférable d'acheter directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements ODAC Fanti & Cie Couvet
Téléphone (038) 9 22 21 ou 9 23 70

COUPS DE CISEAUX

Le Tribunal fédéral acquitte un père brutal

La « Tribune de Genève » a publié, sous la plume de Jacques Monnet, un commentaire d'un récent arrêt du Tribunal fédéral, qui a acquitté un père accusé de sévices sur son fils. Voici, selon notre confrère, les faits :

Un garçonnet de quatre ans, habitant Bâle, perd son porte-monnaie qui contenait un franc. Le père, en colère, l'envoie au lit sans dîner. Vers minuit, quand le père rentre à la maison, il voit son fils sur la terrasse. Saisi de colère à cause du porte-monnaie perdu, il empêche l'enfant. Avec un porte-monnaie, il le roue de coups sur le dos, les fesses et les cuisses.

Cette correction provoque des enflures bleues grandes comme des soucoupes sur la cuisse droite, des hématomes, des meurtrissures larges comme la main sur les fesses, une ligne rouge de 12 cm. de longueur, au-dessus de multiples égratignures, enfin des taches rouges, grosses comme des pièces de cinq francs sur le dos de l'enfant, qui a quatre ans !

Le lendemain, la mère conduit le garçonnet chez une doctoresse, qui avise l'autorité tutélaire. Cette dernière fait transporter l'enfant à l'hôpital et saisit du cas le ministère public. Au matin de son hospitalisation, la température de l'enfant atteint 38°.

Le père est traduit devant le Tribunal de Bâle, en vertu de l'article 134, alinéa 1, de la loi pénale. C'est le malheur qui, ayant la charge ou la garde d'un enfant de moins de seize ans, l'aura maltraité, négligé ou traité avec cruauté, de façon que la santé ou le développement intellectuel de cet enfant en soit atteint ou gravement compromis, sera puni de l'emprisonnement pour un mois ou moins.

considérer qu'il s'agit de lésions, elles ne sont pas graves au sens de la loi.

Et voici, ultimement, la partie la plus sensationnelle du raisonnement tenu par les juges fédéraux : l'enfant ne peut être considéré comme une personne « hors d'état de se défendre », au sens de l'art. 123, al. 1, paragraphe 2 du Code pénal. En effet, le père a le droit de correction. Donc l'auteur des coups ne peut être poursuivi d'office. Il aurait fallu qu'une plainte fût déposée...

« Le Tribunal est avec moi ! » pourra dire le père Fouettard

Cet arrêt stupéfiant est ensuite commenté très « vivement » par notre confrère, qui s'écrie :

Voilà ! Le père a dû rentrer chez lui la tête haute, et flanquer une correction à son fils, qui lui a valu des en-

flures. Quelle idée, en effet, d'arborer des hématomes, des meurtrissures, des enflures et des égratignures pour quelques coups de porte-monnaie... Un enfant de quatre ans devrait avoir la peau plus dure.

Les juges fédéraux n'ont probablement pas pensé que cette jurisprudence est dangereuse, qu'elle va constituer un encouragement pour certains parents qui n'ont que trop tendance à maltraiter leurs enfants. Ils sauront désormais qu'ils peuvent frapper fort. Les traces, qui sont la terreur des mauvais policiers se livrant à l'odieuse pratique du « passage à tabac », sont irrévocables en droit à l'égard des parents. Il suffira, pour n'être pas condamné, de ne pas abimer irrémédiablement sa progéniture.

« Et prends ça encore », dira le père Fouettard. « Le Tribunal fédéral est avec moi ! »

UN VÉRITABLE SCANDALE

Les méthodes utilisées par certains marchands de voitures d'occasion

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant les principaux passages d'un article paru récemment dans « Le fonctionnaire de police », sous la plume de M. Carlo Moretti :

Nous savons que de nombreuses automobiles, rendues hors d'usage à la suite de graves accidents de circulation, sont maquillées et revendues ensuite à un acheteur de bonne foi, qui ignore que sa vie est à la merci d'une soudaine habilement camouflée. Si le malheur vient d'un grave accident se produisant, comment voulez-vous qu'il vienne à l'esprit des enquêteurs de rechercher la cause de la catastrophe dans une vente de ce genre.

Nous ne ferons qu'évoquer ici un autre aspect fort déplaisant de ces soi-disant « affaires commerciales ». Les vendeurs d'automobiles d'occasion sont habiles, ont pour la plupart un « bagout de bonimenteur », de sorte que c'est pour eux un jeu de faire signer à des personnes inexpérimentées des contrats fort judicieusement conçus et force traites, parfois en blanc. On ajoute au prix convenu une multitude de frais de toutes sortes, ce qui oblige le nouveau propriétaire à verser un montant disproportionné à la valeur du véhicule. De plus, pour se mettre à l'abri d'une éventuelle inculpation d'usure, on recourt à divers subterfuges, notamment la remise d'une somme d'argent de la main à la main, sans témoins, bien entendu !

Mais voici des exemples précis et dont on ne saurait mettre en doute l'objectivité :

Si on regarde de près ce qui se passe dans ces officines, on constatera qu'un même véhicule sera vendu à diverses reprises par notre trafiquant. Son mode d'opérer est fort simple. Il choisit dans la nombreuse clientèle attirée par ses annonces mirobolantes, de préférence des personnes mal au courant des affaires, un peu naïves et de condition modeste. Quand il apprend que la situation matérielle de sa victime est suffisamment précaire pour qu'il ne lui soit pas pos-

sible de payer intégralement toutes les traites signées, il est fort satisfait, car il sait qu'il va pouvoir, un jour ou l'autre, reprendre le véhicule pour défaut de paiement complet, puisque les clauses du contrat, qui prévoit expressément que toutes les sommes versées restent la propriété du vendeur. D'ailleurs, ces trafiquants n'ont aucun scrupule à recourir à la police quand leur intérêt le commande, car les ventes sont faites avec inscription aux actes de réserve de propriété, et la possibilité de déposer des plaintes pénales leur confère un mode de pression extraordinaire, qu'ils ne se font pas faute d'utiliser.

Ainsi un véhicule qui revient à 1000 fr. au trafiquant est vendu 2800 ou 3000 fr. à un contracté en bonne et due forme, puis sans le mentionner expressément, on ajoute des frais, des intérêts, etc... ce qui donne un montant de 3300... à 3500 fr. et l'acheteur verse une partie comptant et signe des traites pour le solde. On demande au premier vendeur, qui est d'un tiers en encas, pour mille francs de traites et au moment où le nouveau propriétaire ne peut plus payer, on reprend la voiture et on recommence. Des fortunes scandaleuses se font ainsi en Suisse, en ce moment, avec ces méthodes de conduite.

Si au moins on livrait des véhicules convenables. Mais non, et nous connaissons des cas où l'acheteur n'a fait que peu de kilomètres avant de constater que le véhicule était dans l'incapacité de continuer à circuler. Mais le nouveau propriétaire reçoit un refus poli de continuer à payer. On demande au premier vendeur, qui déclare que cette question ne le concerne pas, qu'il se base uniquement sur le contrat, dûment signé, qui précise bien que « l'automobile marque X, moteur No... châssis No... a été vendue telle que vue et essayée et dans son état actuel, sans garantie ». Trouvez-vous cela normal alors que le vendeur sait parfaitement qu'il a vendu un véhicule accidenté, maqué, susceptible de causer un grave accident. Nous prions les juristes de voir cet aspect du problème, car s'il y a lieu, une modification de la législation pourrait être envisagée.

Le droguiste spécialisé vous sert mieux



Vous le reconnaissez à la marque rouge DS sur sa vitrine. Vous pouvez dès lors entrer en toute confiance chez le droguiste spécialisé. Vous y trouverez un choix immense, souvent près de 10000 articles qui n'ont plus de secret pour le droguiste professionnel.

Et vous bénéficiez encore de 3 avantages :

- vous achetez des produits de qualité.
- vous êtes toujours mieux servi.
- vous êtes conseillé par un professionnel.

Association suisse des droguistes

Droguerie spécialisée
Section neuchâteloise

MACHINES A COUDRE

Beau choix de machines neuves et d'occasion à des prix bon marché à partir de 20 fr., marche garantie. Atelier pour la réparation de toutes marques et pose de moteurs électriques. Tél. 539 07. Charles Zuretti, Terte No 18. Domicile: Sablons No 31.

• OPTIQUE • PHOTO • CINE

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 513 67
(Maison fondée en 1852)

Magnifique buffet de service

longueur 250 cm., hauteur 95 cm., profondeur 61 cm., 4 portes, noyer pyramide, intérieur érable blanc, 5 tiroirs intérieur et tirette avec dessus marbre.

Neuf de fabrication, ce modèle particulièrement riche ne coûte que **Fr. 1350.-**

Fiancés, amateurs de beaux meubles, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux et vous reconduisons à votre domicile.

La visite de nos 3 étages d'exposition vous convaincra qu'il est toujours préférable d'acheter directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements ODAC Fanti & Cie Couvet
Téléphone (038) 9 22 21 ou 9 23 70

Syncope et vomissements ne suffisent pas encore

Saisie d'un remords, la Cour d'appel bâloise acquitte le père brutal. Pourquoi ? On va le voir aux motifs invoqués par le Tribunal fédéral, qui, saisi à son tour, confirme l'acquiescement.

Au sens de l'art. 134, la santé ou le développement intellectuel d'un enfant maltraité doit être gravement compromis pour entraîner condamnation. Toute atteinte à ces biens essentiels ne tombe donc pas sous le coup de la loi. Le dommage doit être important (erheblich) pour la santé ou le développement de l'enfant. S'il n'est pas dans la volonté du législateur qu'une méprise (Fehlgriff), qui peut avoir des conséquences pour la santé de l'enfant, se solde par un minimum d'un mois de prison.

« On ne peut pas dire, poursuit le Tribunal fédéral, qu'un enfant est atteint de syncope et qu'il vomit à la suite d'une correction, ressent des maux de tête passagers, souffre d'une légère fièvre ou tombe en syncope. »

Le développement intellectuel de l'enfant doit être gravement compromis pour que les conditions de l'article 134 soient remplies. Dans le cas présent, les enflures, les hématomes, les meurtrissures et les égratignures n'ont pas altéré la santé de l'enfant. Ce n'est pas le médecin qui a ordonné son transport à l'hôpital, où il est resté quinze jours, mais l'autorité tutélaire. La fièvre ne lui a fait aucun mal. Enfin, même si l'on peut

Chronique régionale

Au Conseil général des Hauts-Geneveys

(c) Le Conseil général a siégé vendredi dernier sous la présidence de M. Alf. Zimmerli, président.

Crédit pour couvrir partiellement le déficit du R.V.R. — Le Conseil communal expose dans son rapport, puis verbalement par la voix de M. Neyroud, secrétaire, la situation financière de l'exercice 1953 de la Compagnie de transport du Val-de-Ruz. Cet exercice bouclé par un déficit de 90,865 fr. et la part incombant à notre commune, déterminée selon un barème, s'élève à 1624 fr. 75. La répartition de la couverture de ce déficit étant faite par le Conseil d'Etat, à force exécutoire et il est hors de question de s'y opposer.

Le Conseil général ne trouve pas très exacte cette répartition, car des communes de même importance que la nôtre n'ont pas une somme aussi élevée à payer. Il faudrait revoir cette base de répartition. Lorsqu'en 1948 l'on invitait les communes à souscrire des actions de cette compagnie de transport, l'assurance nous avait été donnée par le représentant de l'Etat que cette compagnie ne connaîtrait plus de déficit, avant longtemps du moins. Voilà six ans d'activité et les déficits redeviennent chroniques.

Les explications fournies par M. Neyroud sur les causes de ce déficit et la déclaration qu'il faut commencer à compter chaque année sur une situation semblable sinon plus difficile ne sont pas très encourageantes. Le Conseil général vote ce crédit, comme l'année dernière, sans enthousiasme.

Demande de crédit pour canalisation des égouts. — Depuis longtemps la commune a des difficultés pour écouter ses eaux usées des immeubles situés au sud-ouest du village. Des démarches avaient été entreprises pour un raccord aux égouts de la commune de Fontaine. La commune de Boudevillers va entreprendre une réfection complète de la route la Jonchère-les-Genèveys-sur-Coffrane et serait d'accord de recevoir nos eaux d'égouts dans le canal qu'elle va construire, mais il faut des tuyaux plus grands. La part réclamée à notre commune, comprenant la différence pour des tuyaux plus grands, la plus-value pour fouilles plus importantes et tout droits de passage, est évaluée à 18,000 fr. C'est ce crédit que le Conseil communal demande par clause d'urgence, vu que les travaux vont commencer incessamment.

Le Conseil général vote à main levée sans opposition le crédit demandé.

Crédit pour réparations au collège et pour ameublement. — Les frais d'entretien prévus au budget 1954 pour la réfection au collège sont absorbés et les réparations entreprises ne sont pas terminées. La réfection du toit a complètement absorbé le montant budgété, qui est même dépassé de 1300 fr. D'autre part, le pan nord du toit est une source continuelle d'infiltration d'eau qui détériore les murs. Le Conseil communal a l'intention de changer la couverture actuelle en tulle par une couverture en tôle supprimant de ce fait les fréquentes réparations. Pour cela il lui faut encore 1700 fr.

Enfin, pour faire suite aux nombreuses demandes, le Conseil communal désire faire l'achat d'une série de quarante chaises confortables et solides destinées à la grande salle, les bancs actuels

n'étant plus utilisables. La salle du Conseil général serait également dotée de nouveaux sièges. Il faut pour cela 2000 fr. Après discussion, propositions et après avoir essayé les chaises nouvelles proposées, les conseillers généraux votent le crédit de 5000 fr. demandé.

Nouveau règlement communal. — Le Conseil communal informe l'autorité législative que notre nouveau règlement communal est soumis à la sanction de l'Etat, mais approuvant le chef du département de l'intérieur propose une modification de l'article 37 en ce sens que « le scrutin secret doit être accordé si au moins cinq membres en font la demande ». L'article en cause prévoit un seul membre pour obtenir le scrutin secret. M. Genoud fait remarquer que le Conseil général avait inscrit en connaissance de cause cette clause d'un membre. M. Bailod fait état d'une récente assemblée où il y avait cent quarante délégués ; un seul membre avait demandé le scrutin secret et l'assemblée dut se soumettre. M. Genoud fait ressortir, que jusqu'à présent il n'a pas été fait d'abus de cette clause.

Le Conseil général se rallie toutefois à la proposition du Conseil communal. D'après cela, il faudra cinq membres du Conseil général pour obtenir le scrutin secret, soit le tiers du conseil. Il est permis de se demander si cette disposition n'est pas une entrave au travail des conseillers généraux. En tout cas, ce n'est pas très démocratique.

Divers. — Comme toujours, ce dernier point de l'ordre du jour met les conseillers communaux en alerte. Mais cette fois-ci seules quelques questions d'ordre général furent soulevées.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 5. Sudan, Bluetta-Clara, fille de Casimir-Joseph, boucher, à la Coudre, et de Pauline-Anna née Steudler ; Kropf, Alain-Roger, fils de Gérard, gypcier-peintre, à Neuchâtel, et d'Huguette-Clotilde-Marie née Persoz ; Masseur, Pierre-Alain, fils de John, aide-monteur, à Neuchâtel, et de Jeanine née Maurer ; Obrist, Catherine, fille d'Emil, machiniste, à Neuchâtel, et de Gilberte-Marie née von Alpen, 6. Barbey, Etienne-Jacques, fils d'Etienne-Adrien, évangéliste, à Neuchâtel, et de Jacqueline-Marguerite-Louise née Pfister.

Publications de mariage. — 7. Lerjen, Willy, mécanicien, à Neuchâtel et Gerber Madeleine-Victorine, à Thoune ; Burnier, Francis, mécanicien, et Foessel Riquette, les deux à Neuchâtel ; Debély, Serge-Eric, boucher-charcutier, et Darcioly, Simone-Rose, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 6. Guetg, Johann-Anton, né en 1879, employé d'hôtel à Neuchâtel, époux de Disolina née Romagna, 7. Steiner, Arthur-Guillaume, né en 1881, ferblantier-appareilleur, à Neuchâtel, célibataire.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la

Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

BIBLIOGRAPHIE

A L'HOPITAL POURTALES

L'hôpital Pourtales et la maternité de Neuchâtel viennent de publier leur rapport sur l'exercice 1953.

Durant l'année dernière, 534 hommes et 408 femmes ont été soignés à l'hôpital, cependant que le Pavillon des enfants recevait 305 garçons et 248 filles et la maternité 948 femmes et 603 enfants.

Les rapports des médecins donnent de très intéressants renseignements sur les différents services de chirurgie, d'orthopédie, de pédiatrie, de chirurgie infantile, de radiologie, d'obstétrique et de gynécologie.

Raisin du pays

★

Fr. 1.20 le kilo

★

faites votre cure maintenant

Framboisiers

GRANDS FRUITS EN QUANTITÉ ET QUALITÉ



PLANTS DE 1er CHOIX bien enracinés : « Lloyd George » mi-haute, fructifiant à portée de la main et donnant une 2me récolte en septembre-octobre.
« Sir de Paul Camenzind » à une récolte, la plus grosse des framboises. 12 pièces Fr. 7.— ; 25 pièces Fr. 14.— ; 50 pièces Fr. 27.—.
FRAMBOISE-MYRTILLE : noire à l'arôme de la myrtille, même végétation que les ronces : la pièce Fr. 2.40 ; 5 pièces Fr. 9.50 ; 10 pièces Fr. 18.—.

PÉPINIÈRES
Marlétaz
Tel. (025) 5 22 94 B.E.X. (Vaud)

Expéditions soignées Catalogue gratuit


PETIT-SUISSE ET CARRÉ GERVAIS




2

petits fromages
frais pasteurisés

NOUVEAU VIM fait tout reluire de propreté !



5 avantages indéniables :

- 1 Maintenant une mousse spéciale au pouvoir détersif étonnant!
- 2 Dissout 2 fois plus vite et sans peine graisse et saleté. Pour rincer, quelques gouttes d'eau suffisent... et tout reluit!
- 3 Plus de traits, plus de traces, car VIM nettoie et polit tout à la fois!
- 4 Une agréable fraîcheur émane des objets nettoyés.
- 5 ... et cette grande boîte seulement 75 cts!



Prends
VIM...
son prix est
si avantageux !

Un produit Sunlight

PIANO

d'occasion, en noyer, marque « Janowski », entièrement revêtis. Garantie. Au Mémestrel Neuchâtel. Tél. 5 78 78.

A vendre
deux génisses
grises, indemnes de tuberculose. S'adresser à Eric Schertenleib, Chaumont (Neuchâtel).

MADEMOISELLE Charlotte Jeanneret

Lingère diplômée

Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs

Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations

Charmettes 61. Neuchâtel - Tél. 8 25 96

Mais oui, Mesdames, Le Louvre toujours à la hauteur vous propose, pour vos costumes ou vos jupes d'hiver, ses magnifiques qualités en

FLANELLE

FLANELLE
Très jolie qualité, se fait en gris moyen.
Largeur 140 cm. Le mètre

FLANELLE
Belle qualité pure laine, spécialement pour deux-pièces et jupes. Se fait dans toute la gamme des gris.
Largeur 140 cm. Le mètre

FLANELLE
Une superbe qualité, pure laine peignée, article Marlène. En plus de toute la gamme des gris, bleu de Paris et beige.
Largeur 90 cm. Le mètre

FLANELLE
Une très belle qualité, pure laine. Un article lourd et chaud.
Largeur 140 cm. Le mètre

7⁹⁰


12⁸⁰

13⁵⁰

18⁹⁰

AU LOUVRE

La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



La reine Elisabeth II a dit

à l'occasion de la pose de la première pierre des agrandissements d'une importante compagnie d'assurance anglaise:
« Dans les temps difficiles que nous traversons, on ne saurait estimer trop haut la valeur des services rendus par l'assurance. »

Les compagnies d'assurances s'efforcent sans cesse de rendre plus efficaces et plus parfaites protection et sécurité.

Connaissez-vous par exemple la PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE de « La BALOISE », telle qu'elle figure sans augmentation de prime dans la plupart des tarifs?

Vous avez le choix entre ces deux modalités :

- L'INDEMNITÉ DE MALADIE DU VIVANT DE L'ASSURÉ, qui lui est payée après une maladie de longue durée.
- L'INDEMNITÉ EN CAS DE DÉCÈS, versée aux survivants bénéficiaires si l'assuré succombe après une longue maladie.

Dans le premier de ces deux cas, vous avez l'avantage d'une forte réduction des dépenses pour honoraires médicaux ou frais d'hôpital ou de sanatorium; dans le second, vous conservez à votre famille la totalité de la somme assurée.

Pouvons-nous vous soumettre, sans engagement de votre part, un plan de sécurité?

Agent général pour le canton de Neuchâtel
L. FASNACHT, 18, rue Saint-Honoré, NEUCHÂTEL

LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ CIVILE

Petits secrets de cuisine bourguignonne

Pour donner de la saveur aux viandes

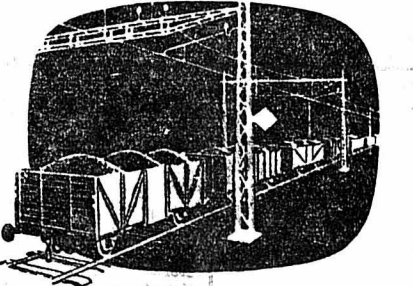
Vous côtelettes de veau, ou de porc, votre rôti, votre foie de veau, votre poulet sont-ils fades?

Badigeonnez ces viandes de « beurre de moutarde Amora » (mélange par moitié de beurre et d'Amora, la moutarde de Dijon).

Si vous faites un rôti de bœuf, ayez soin, avant de le cuire, de l'enduire en entier de beurre de moutarde Amora. Son arôme pénètre la chair et lui donne une saveur qui fait le délice des gourmets.

En Suisse, on trouve la moutarde de Dijon Amora dans tous les bons magasins d'alimentation, soit en tubes à Fr. 1.—, soit en verres décorés avec des fables de La Fontaine à Fr. 1.60.

M. SCHREYER



COMBUSTIBLES

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PASSAGES
bouclés, coco
Beau choix

Tapis Benoit
Mallefer 20, tél. 5 34 69
Votre avantage
à l'étage
CRÉDIT

Complets
confection
depuis Fr. 90.—

**COOPÉRATIVE
DU VÊTEMENT**
GRAND-RUE 6
1er étage

A vendre une
**garniture
de cheminée**
en marbre, une pendule
et deux candélabres. Télé-
phoner au (038) 5 16 80
entre 18 et 19 heures.



L'extrait de tomates en tubes **ROCO** triplement concentré

Plus pratique—plus avantageux—frais, jusqu'au bout

Contenu du grand tube: 200 gr. net



PANORAMIQUE
CONCAVE
DES AUJOURD'HUI
à 15 h. et 20³⁰
Un « classique »
hurlant de réalisme
5 55 55 Moins de 18 ans
non admis

Louis JOUVET

ARLETTI

ANNABELLA

J.-P. AUMONT

Bernard BLIER

François PERIER

Paulette DUBOST

Réalisation **MARCEL GARNÉ**

Dialogue foudroyant **H. JEANSON**

HOTEL DU NORD

**Votre chevelure acquiert vie
éclat
et charme**

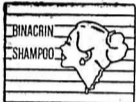
grâce à **Binacrine**



Vos cheveux sont-ils ternes et sans vie, ont-ils perdu de leur charme et de leur éclat juvéniles? Utilisez alors Binacrine, la fontaine de jeunesse idéale qui vivifie la chevelure fatiguée. Elaboré selon les résultats des recherches les plus récentes, non seulement Binacrine nettoie la chevelure en la ménageant, mais aussi la régénère et ravive la teinte naturelle. De plus, une substance particulière à Binacrine, Superbrill, rend à vos cheveux leurs teintes délicates et leurs reflets soyeux, leur douceur et leur attrait d'autan!

SHAMPOING BINACRINE avec Superbrill

Avec des chèques-images Silva si recherchés



poudre Fr. 1.50 crème Fr. 1.55 liquide Fr. 2.70 et Fr. 1.80

Binaca S.A., Bâle

NOS BELLES EXCURSIONS

ROCHES-DE-MORON Vue sur le barrage du Châtelot Départ : 14 heures	Mercredi 13 octobre Fr. 6.-
CHALET HEIMELIG Départ : 14 heures	Mercredi 13 octobre Fr. 5.-

Renseignements et inscriptions :

WITTWER
Neuchâtel Tél. 5 28 88
Sous l'Hôtel du lac
Tél. 5 28 40
Librairie Berberat

Vendredi 15 octobre, à 20 h. 15
Grande salle de la Paix
SUISSE - U. R. S. S. présente

un grand film soviétique parlé français

UN HOMME VÉRITABLE

la lutte héroïque d'un aviateur soviétique et un exposé du Dr A. Miéville, de Vevey, de retour d'un grand voyage d'étude en U. R. S. S. :

LA MÉDECINE SOVIÉTIQUE

ENTRÉE : Fr. 1.50

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE PAUL-TH. ROBERT

Musée de Neuchâtel
GALERIE DES AMIS DES ARTS

Le «Petit Bar»

au premier est une réussite

CAFÉ DU THÉÂTRE



Ce soir tripes neuchâtoises râblé et civet de lièvre

STUDIO

AUJOURD'HUI et DEMAIN

MATINÉES à 15 h. SOIRÉES à 20 h. 30

PROLONGATION

le triomphal chef-d'œuvre de

WALT DISNEY

FANTASIA

avec le concours de

l'Orchestre symphonique de Philadelphie

sous la direction du célèbre maestro

LÉOPOLD STOKOWSKI

VOUS ENTENDREZ

Toccata et fugue en ré mineur	J.-S. BACH
Suite de Casse-Noisettes	TCHAIKOVSKY
L'apprenti sorcier	P. DUKAS
Le Sacre du printemps	STRAWINSKY
La Symphonie pastorale	BEETHOVEN
La Ronde des heures	PONCHIELLI
Une nuit sur le Mont-Chauve	MOUSSORGSKY
Ave Maria	SCHUBERT

ATTENTION : pour la dernière fois

ENFANTS ADMIS aux matinées
dès 12 ans

Location ouverte
de 14 h. à 17 h. 30

Prix réduits en matinée seulement
Fr. 1.70 et 2.20

Tél. 5 30 00

Il est prudent de retirer ses places d'avance

A l'heure de l'apéro où ?
AU BAR DE **L'ESCALE**

Pour Fr. 3.50 faites laver vos **COUVERTURES DE LAINE**

à la Blanchisserie nouvelle Areuse. Tél. 6 31 51

LA CHAUMIÈRE SERRIÈRES

Bonne cuisine Gute Küche Buona cucina Good Cooking

Très bon pianiste

La Grappilleuse

(au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. — Elle envoie son commissionnaire à domicile. — On peut téléphoner au No 5 26 63. Merci d'avance.

Pour améliorer vos connaissances, fréquentez nos **COURS DU SOIR** de langues étrangères et de branches commerciales. Plusieurs degrés dans chaque branche.
ENTRÉE EN TOUT TEMPS
ECOLE BÉNÉDICT
Terreaux 7 - Neuchâtel

Demain au marché le Camion de Neuchâtel fera encore une vente DE SUPERBES **chanterelles**
Notre spécialité
Tél. 5 15 55

RESTAURANT DE LA PAIX
Avenue de la Gare 1
NOS SPÉCIALITÉS :
PIEDS DE PORC
A LA MODE DU PATRON
SPAGHETTI
SALADE VERTE
UN BALLON DE ROSÉ
Menu et vin compris Fr. 3.50

Leçons

de dessin, peinture sur porcelaine, cuir repoussé et tous arts appliqués
Cuissons de porcelaine

Atelier d'art VUILLE-ROBBE
30, faubourg de l'Hôpital
Tél. 5 22 86

RESTAURANT LACUSTRE COLOMBIER
Tél. 6 34 41
Civet de chevreuil
E. Tissot

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres, Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilière 5. Tél. 5 49 48.

SALLE DES CONFÉRENCES

Mercredi 20 octobre 1954 à 20 h. 30

sous les auspices de la Société neuchâtoise de géographie
CONNAISSANCE DU MONDE présente

Après une randonnée de 30.000 km. avec sa femme et ses neuf enfants au Congo belge et au Kenya

L'EXPLORATEUR CINÉASTE **Albert MAHUZIER** racontera ses dernières aventures

A LA POURSUITE DES GORILLES

La vie des Pygmées de l'Ituri
Les gorilles du Kivu - La bataille de lions
8 mois de camping en Afrique centrale au milieu des grands fauves

FILMS EN COULEURS
Albert MAHUZIER signera ses ouvrages à l'entracte

Billets à Fr. 2.35, 2.95, 3.50, 4.60
Location : Agence Strübin
Librairie Reymond, tél. 5 44 66



Elle reste seule, toute seule,

la vieille grand-mère, après avoir élevé des enfants et même parfois des petits-enfants; ou bien celle qui n'ayant pas été mariée a rempli le rôle de mère auprès de petits frères et sœurs qui tout jeunes furent orphelins; ou bien encore, celle qui fut le soutien, le bras droit d'un vieux père, d'une maman infirme.

Mettez un peu de lumière dans son existence

Un vieillard qui s'en va seul

sur la route de la vie. Il a travaillé, aimé, souffert. Il évoque ses souvenirs d'autrefois. Il se sent inquiet. De quoi demain sera-t-il fait?

Témoignez-lui une sympathie effective

Adressez votre don « Pour la Vieillesse », Neuchâtel, par compte de chèques IV 1040. Merci !



Olma
St. Gallen
7.-17. Oktober
Bahnбилlette «einfach für retour»

TEINTURERIE
Obercht
NETTOYAGE A SEC
STOPPAGE D'ART
Réparations de vêtements
Rue du Seyon 5 bis Neuchâtel Tél. 5 22 40

LA VIE NATIONALE

La guerre de la benzine

L'Union suisse des garagistes renverrait la balle aux garagistes genevois

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

La guerre de la benzine n'est pas près de finir. Du moins en ce qui concerne Genève, où la décision a été prise lundi par la section genevoise de l'Union suisse des garagistes de laisser à l'Union suisse la responsabilité d'organiser dans le canton des comités dits « de choc » (ou « de combat »), ou si elle le jugeait bon, à laisser les choses en suspens.

En effet, à Berne, au siège du secrétariat et du comité central de l'Union, on s'est borné à prendre acte de ce vote, toutes les sections, celle de Genève comme les autres, ayant leur propre statut et jouissant d'une réelle autonomie. Berne renverrait toute la responsabilité de l'attitude qu'elle a prise et des mesures qu'elle pourrait prendre encore. Ce qui revient à dire que l'U.S.G. n'entend pas installer elle-même des colonnes de choc à Genève, comme on lui en laissait la latitude.

On sait que les Genevois ne s'étaient pas ralliés au plan de combat contre la benzine de la Migrol qu'après la conférence des présidents de l'U.S.G., et dans lequel seraient établis des comités de choc par les cantons. S'ils ne l'avaient pas fait, c'est qu'ils estimaient que ce moyen de combat ne donnerait pas de résultats favorables.

Pour des négociations directes avec les importateurs Les garagistes genevois jugent en effet que des négociations avec les

importateurs serviraient davantage la cause de l'abaissement général du prix de la benzine à un niveau normal et durable. Il semblerait bien qu'il y a quelque chose à faire à cet égard. Et de fait, la Société syndicale des garagistes genevois a effectué, ainsi qu'il a été annoncé, des démarches dans ce sens. Celles-ci n'ont pas abouti. Mais il est certain qu'elles vont se poursuivre. Ed. BAUTY.

La « Migrol » condamne les méthodes de l'Union suisse des garagistes

Les membres de la coopérative « Migrol » se sont réunis le 11 octobre à Zurich. Quelque 2500 personnes participaient à cette assemblée. Après des exposés de MM. Jean Arnet, président de la coopérative, et Gottlieb Duttweiler, une résolution a été votée, qui approuve l'action de la « Migrol » et condamne la manière de lutter de l'Union des garagistes suisses et des « Konzerns » pétroliers. L'assemblée regrette que l'Union des garagistes suisses, dans sa campagne de maintien des prix à un niveau élevé, soit de connivence avec les grands « Konzerns », au lieu de se mettre d'accord avec les automobilistes, ses clients, pour fixer à 49 ou 50 centimes le prix officiel de la benzine, dans le sens de la requête de la section genevoise de l'Union des garagistes suisses.

Contrairement aux promesses faites

La Pologne refuse d'augmenter les indemnités de nationalisation pour les citoyens suisses

BERNE, 12. — Le Conseil fédéral a pris connaissance avec regret, dans sa séance de mardi, du résultat des récentes négociations avec la Pologne. Il a constaté que le gouvernement polonais refuse, comme par le passé, de consentir à une révision des clauses techniques de l'accord concernant l'indemnité de nationalisation, révision qui serait indispensable pour faciliter le versement échelonné de cette indemnité.

L'accord du 25 juin 1949 prévoyait qu'elle serait payée dans un délai de treize ans. On pouvait alors admettre que le marché suisse serait en mesure d'absorber annuellement environ 325,000 tonnes de charbon polonais, ce qui aurait fourni les fonds nécessaires au règlement de cette indemnité. A cet effet, il eût fallu que la Pologne fût à même de livrer le charbon aux conditions du marché suisse. Or, depuis quelque temps, tel n'est plus le cas.

D'autre part, la situation a changé complètement sur le marché international et sur le marché suisse du charbon. Il en résulte que la quote-part prélevée sur la contre-valeur du charbon polonais importé fut loin d'atteindre les montants annuels qui eussent garanti le règlement de l'indemnité de nationalisation, échelonnée sur la période de treize ans. Après trois ans et demi, c'est-à-dire à fin juin 1954, une somme de 9,8 millions de francs seulement, au lieu de 17,3 millions, a été payée. Au lieu de 4 millions de francs par an en moyenne, la Suisse n'a obtenu pour 1952 que 1,170,000 fr., pour 1953 870,000 fr. et pour le premier semestre de 1954, 444,000 fr.

A défaut d'une augmentation notable de la quote-part prélevée sur les versements effectués en Suisse en faveur du clearing polonais, ou autres mesures appropriées, il ne sera pas possible d'accroître les indemnités annuelles, dans une mesure telle que la somme globale soit réglée dans le délai de treize ans.

Vu le refus du gouvernement polonais d'augmenter les versements annuels envisagés par les arrangements conclus, le Conseil fédéral doit se réserver toute liberté d'action, afin de pouvoir, dans l'intérêt des ayant-droit à l'indemnité de nationalisation, revenir à la charge en tout temps, pour obtenir l'accomplissement des engagements assumés par la Pologne.

Etant donné qu'une entente n'a pu se faire sur le point principal des négociations, il n'a pas été possible non plus de convenir de nouvelles listes de marchandises. Le trafic avec la Pologne continuera d'être régi par l'accord du 25 juin 1949, concernant les échanges commerciaux et le règlement des paiements.

Le parti radical tessinois revendique un siège au Conseil fédéral

Le comité directeur du parti radical tessinois, réuni sous la présidence de M. Olgiati, président cantonal du parti, a décidé à l'unanimité de revendiquer pour le Tessin un des deux sièges devenus vacants au Conseil fédéral par la prochaine démission de MM. Rubattel et Kobelt.

Le vote sur l'initiative de Rheinau aura lieu le 5 décembre

BERNE, 12. — Le Conseil fédéral a fixé au 5 décembre la consultation populaire sur l'initiative dite de Rhein-

La section genevoise de l'Union suisse des locataires contre l'augmentation des loyers

GENÈVE, 12. — La section de Genève de l'Union suisse des locataires publie un communiqué dans lequel elle proteste contre le vote des chambres fédérales repoussant l'initiative populaire pour l'interdiction de l'augmentation des loyers. Elle invite les locataires à lutter pour la sauvegarde de leurs intérêts.

La petite Julie Bourquet, 3 ans, de Treyvaux, qui avait été horriblement brûlée, il y a quelques jours, avec de l'eau bouillante, est morte mardi dans un hôpital de Fribourg.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Pour pouvoir lire et méditer

Le pandit Nehru renoncera « momentanément » au pouvoir

LA NOUVELLE-DELHI, 12 (Reuter). — Dans un message aux chefs régionaux du « parti du Congrès », le pandit Nehru, président du gouvernement indien, annonce qu'il ne posera plus sa candidature à la présidence du parti, et qu'il abandonnera momentanément la direction du gouvernement. A son avis, en effet, l'Inde a fait suffisamment de progrès pendant sept années d'indépendance, et il peut maintenant songer à se retirer pour « lire et penser ». Le travail gouvernemental, dit le pandit Nehru, a cet inconvénient qu'il occupe entièrement un homme, et ne lui laisse pas le temps de méditer.

En Afrique du Sud M. Malan prend sa retraite

PRÉTORIA, 12 (Reuter). — M. Daniel Malan, premier ministre de l'Union sud-africaine, a décidé de se retirer le 30 novembre. Sa démission a été annoncée lundi soir, après une séance extraordinaire du cabinet. M. Malan, qui a maintenant 80 ans, est l'adversaire le plus acharné de l'égalité des Noirs et des Blancs en Afrique du Sud.

Orléansville a de nouveau tremblé et la population a été prise de panique...

ALGER, 13 (A.F.P.). — Une nouvelle secousse tellurique assez violente, qui a duré sept secondes, s'est produite mardi dans la région d'Orléansville, vers 19 h. 10 GMT. On ne signale pas de victimes, mais dans certaines localités, les dégâts matériels sont importants. La population a été prise de panique à la suite de cette nouvelle secousse. Malgré le mauvais temps et le froid, les habitants ont décidé de coucher hors de leurs maisons.

La Grande-Bretagne va collaborer avec le « pool » charbon-acier

DUSSELDORF, 12 (A.F.P.). — Un accord sur la collaboration de la Grande-Bretagne avec le pool charbon-acier sera vraisemblablement signé dans le courant du mois d'octobre, annonce le vice-président de la haute autorité, M. Franz Etzel, au cours d'une réunion de l'Association des producteurs d'acier fin, qui s'est tenue à Dusseldorf. M. Jean Monnet, président de la haute autorité, a précisé M. Etzel, se rendra à Londres probablement dans le courant de ce mois, en vue de signer cet accord. C'est là une preuve, a-t-il ajouté, de l'intérêt manifesté par la Grande-Bretagne pour l'intégration supranationale de l'Europe. L'accord envisagé ne représentera pas encore une association directe de l'Angleterre avec le « pool », mais, usant de la méthode empirique qui lui est chère, le gouvernement britannique fera ainsi un nouveau pas sur la voie d'une association représentant une union entre des institutions communes et permettant le règlement en commun des problèmes ayant un intérêt commun.

La déclaration commune sino-soviétique mécontente les Japonais

TOKIO, 13, (A.F.P.). — Commentant la déclaration commune sino-soviétique, un porte-parole de haut rang du ministère japonais des affaires étrangères a affirmé que le camp communiste avait fait une grande faute en insistant pour l'abrogation de l'alliance Japon - Etats-Unis.

La déclaration de l'U.R.S.S. et de la Chine communiste, a poursuivi cette personnalité, a fermé la porte à une reprise de relations diplomatiques normales avec le Japon et leur tentative pour soulever l'opinion japonaise contre la politique étrangère de son gouvernement conservateur. Le manque de maturité de leur diplomatie et de l'étroitesse de leurs vues sur le Japon.

De son côté, le vice-premier ministre, M. Taketora Ogata, voit dans la déclaration sino-soviétique l'indice du dessein communiste de séparer le Japon des Etats-Unis.

Quant au commerce, a poursuivi M. Ogata, c'est un problème entièrement séparé. Toutefois, a-t-il ajouté, le Japon ne fera pas les premiers pas dans ce domaine et ne proposera pas l'établissement d'une représentation commerciale à Pékin. Le même principe s'applique au problème des pêcheries. Mais, a ajouté le vice-premier ministre, nous espérons que les Etats-Unis seront compréhensifs à l'égard des échanges de visiteurs qui ont lieu actuellement entre le Japon et la Chine communiste.

En RHODESIE, plus de 20,000 ouvriers africains des mines de cuivre se sont mis en grève.

L'affaire des fuites

Le commissaire DIDES inculpé à son tour

PARIS, 12 (A.F.P.). — Le commissaire Dides a été inculpé mardi de recel de malfaiteur et de complicité, d'usage de faux passeports.

Il a été laissé en liberté, et pour le moment, il n'a choisi aucun défenseur.

Il avait employé « M. Charles »...

PARIS, 13 (A.F.P.). — L'inculpation repose sur le fait que le commissaire utilisait les services d'un ancien collègue, l'inspecteur Alfred Delarue, condamné en 1946 à vingt ans de travaux forcés pour intelligence avec l'ennemi, et évadé un an plus tard du camp où il purgait sa peine. Or, non seulement M. Dides connaissait la situation illégale d'Alfred Delarue, qui se cachait sous le nom de « M. Charles », mais encore il lui avait procuré un passeport sous le faux nom de Charles Cartier, et l'avait emmené avec lui aux Etats-Unis.

En vertu du code, M. Dides est passible d'un emprisonnement d'un mois à trois ans et d'une amende de 24,000 à un million de francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

C'est un juge civil qui est chargé d'instruire cette information, et non les magistrats militaires qui instruisent « l'affaire des fuites ».

Confiance à M. Mendès-France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'analyse du scrutin

PARIS, 13 (A.F.P.). — L'analyse du scrutin confirme que les socialistes, les radicaux-socialistes et les républicains sociaux (gaullistes) ont apporté au gouvernement la quasi-totalité de leurs voix (socialistes 103 voix, radicaux 68 et gaullistes 64), cependant que les communistes (99 voix) votaient contre et que le mouvement républicain populaire s'abstenait massivement (76 abstentions).

Les autres groupes se sont montrés plus divisés, mais la tendance favorable au gouvernement l'emporte généralement, sauf chez les indépendants où l'on note 27 abstentions groupées autour de MM. Paul Reynaud et Pinay, contre 25 voix pour la confiance. A signaler enfin que huit membres du M.R.P., ont malgré la discipline du parti, apporté leurs suffrages à M. Mendès-France alors que le président Herriot ne prenait pas part au vote et que MM. Joseph Laniel et René Mayer étaient excusés ou absents par congé.

M. Hoffmann président du Conseil sarrois est à Paris

PARIS, 12 (A.F.P.). — M. Johannes Hoffmann, président du Conseil sarrois, est arrivé à Paris.

Hier, indique-t-on de source sarroise, il a consacré sa journée à des entretiens avec le ministre de Sarre à Paris. Aujourd'hui, il sera reçu au Quai-d'Orsay par M. Pierre Mendès-France et M. Roland de Moustier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Au cours de cet entretien, il exposera à ses interlocuteurs le point de vue de son gouvernement sur les conversations franco-allemandes prévues pour la semaine prochaine.

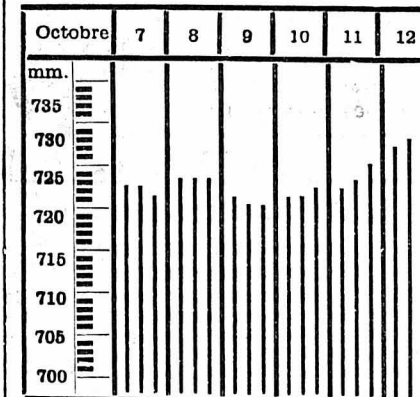
Les entretiens porteront aussi sur les problèmes économiques.

En FRANCE, on annonce que les gouvernements français et indien sont tombés d'accord sur une procédure pour rechercher une solution définitive au problème des établissements français de l'Inde.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 octobre. Température : Moyenne : 9,2 ; min. : 3,3 ; max. : 14,6. Baromètre : Moyenne : 728,7. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : faible à modéré depuis 12 h. 30. Etat du ciel : Nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 11 oct., à 7 h. : 429.75 Niveau du lac du 12 oct., à 7 h. : 429.72

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes et Grisons : En plaine par endroits brouillard élevé le matin, autrement beau temps par faible bise. Sur les hauteurs, ciel clair ou légèrement nuageux. Température en hausse. Sud des Alpes : En général beau temps. En plaine, doux pendant la journée. Gelée blanche le matin par endroits.

Suchard fête ses jubilaires

Le 9 octobre, jour anniversaire de Philippe Suchard, fondateur de notre grande fabrique neuchâteloise de chocolat, la maison Suchard fête ses plus anciens collaborateurs. Cette année, la direction de la fabrique Suchard a remis un souvenir à neuf jubilaires, dont trois comptent 25 ans, quatre 40 ans et deux 50 ans d'activité. A eux neuf ils totalisent 335 ans de service. Nos félicitations.

AUX ETATS-UNIS

La Fédération syndicale C.I.O. demande la démission de M. Charles Wilson

qui préfère le chien de chasse au chien de chenil

DETROIT, 12 (A.F.P.). — M. Walter Reuther, président de la Fédération syndicale C.I.O., a adressé lundi au président Eisenhower un télégramme lui demandant d'obtenir une rétractation ou d'exiger la démission de M. Charles Wilson, secrétaire à la défense.

Cette demande a pour cause les propos tenus lundi, lors d'une conférence de presse, par M. Wilson, qui, parlant du chômage, aurait déclaré « qu'il préférerait le chien de chasse à celui qui est nourri au chenil ». Le secrétaire à la défense, dont la déclaration avait été convertie par les hués de l'auditoire, aurait ajouté : « Le chien de chasse fait le nécessaire pour trouver sa nourriture alors que le chien du chenil reste assis sur son derrière et ne sait qu'aboyer ».

M. Wilson rectifie

DETROIT, 13 (A.F.P.). — M. Charles Wilson, secrétaire à la défense, a fait, mardi soir, une déclaration à la presse, afin de préciser le sens des paroles qu'il avait prononcées lundi. « Je n'avais certes aucune intention de faire des comparaisons désobligeantes ou des insinuations d'où l'on aurait pu conclure que je comparais les gens à des chiens », a déclaré notamment M. Wilson.

Une déclaration de M. Eisenhower

DENVER, 12 (A.F.P.). — Le président Eisenhower a déclaré, mardi, qu'il n'avait jamais trouvé le secrétaire à la défense Charles Wilson « indifférent, à quelque degré que ce soit, à l'infortune humaine ». Le président, qui faisait allusion aux remarques sur les chômeurs américains.

En Allemagne occidentale La police déclenche une grande opération contre les communistes

DUSSELDORF, 12 (D.P.A.). — La plus grande opération de police entreprise contre les communistes en Allemagne occidentale a lieu en ce moment à Dusseldorf où se trouve le siège du comité du parti et où paraît l'organe central de ce dernier, « Freies Volk ». On apprend aussi de source bien informée que les sections du parti de même que tous les bureaux ont été occupés par la police. Pour l'instant, l'opération n'affecte que la ville de Dusseldorf. Des renforts de police sont arrivés de plusieurs localités de la Ruhr. La police refuse tout renseignement. Une installation de radio a été saisie.

Cette action, qui a causé une surprise générale, a été déclenchée un mois à peine avant le grand procès qui s'ouvrira devant la Cour de justice constitutionnelle, à Karlsruhe, où cette juridiction devra, à la demande du gouvernement de Bonn, établir ou non l'inconstitutionnalité du parti communiste.

Deux gendarmes italiens blessés par des grévistes

ROME, 12 (A.F.P.). — Deux gendarmes ont été attaqués et blessés à Reggiolo, en Emilie, par une cinquantaine de grévistes, au cours des manifestations organisées par la Bourse du travail contre l'expulsion de la section communiste des locaux qu'elle occupait et qui appartenait à l'Etat.

L'arrivée de renforts a permis aux deux gendarmes de se soustraire aux assauts, dont plusieurs ont été appréhendés.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Yoshida, premier ministre japonais, est arrivé à Dusseldorf, répondant à une invitation du chancelier Adenauer.

cains faites lundi à une conférence de presse par le secrétaire à la défense, a ajouté qu'il était persuadé que « les premiers comptes rendus de presse n'ont pas reflété entièrement la pensée de M. Wilson ».

M. Wilson parle des armes américaines

WASHINGTON, 12 (Reuter). — M. Charles Wilson, secrétaire à la défense des Etats-Unis, a parlé lundi des nouvelles armes américaines. Les Etats-Unis, a-t-il dit, possèdent aujourd'hui des armes qui, il y a quelques années encore, auraient fait rêver. Il a mentionné à ce propos le sous-marin atomique, les engins télégués et le système de radar. Il a constaté que les possibilités de plus en plus grandes des armes et de la nouvelle technique ont permis de dépasser l'ancienne conception de jugement des effectifs, du nombre des bateaux, des canons et des avions.

67,000,000 de dollars pour les installations atomiques

WASHINGTON, 12 (Reuter). — La commission américaine de l'énergie atomique a publié un programme de production et de construction d'installations avec un budget de 67,000,000 dollars. Elle prévoit notamment de construire une usine d'un coût de 33,300,000 dollars à Veldon Springs, à 40 km. à l'ouest de Saint-Louis, pour le traitement de minerai d'uranium.

EN AMERIQUE UN AVION TOMBE DANS UNE COUR Deux enfants tués

CLINTON (Maryland), 12 (A.F.P.). — Un chasseur à réaction est tombé aujourd'hui dans la cour intérieure d'un immeuble, tuant deux enfants et blessant une femme grièvement.

En AUTRICHE, le gouvernement a répondu à la note soviétique qui proposait de rouvrir la négociation sur le traité d'Etat. Il regrette simplement que l'U.R.S.S. ne fasse pas de propositions plus concrètes.

En EGYPTE, le procureur général a demandé la peine de mort contre 13 officiers inculpés d'avoir organisé un « complot terroriste sioniste ».

A L'HIMALAYA, on annonce qu'un officier népalais qui accompagnait l'expédition française au Makalu est mort après dix jours de maladie.

A L'O.N.U., la commission polonaise a poursuivi son débat sur le désarmement.

Au DANEMARK, les présidents du conseil et les ministres des affaires étrangères de Norvège et du Danemark ont eu, à Copenhague, des conversations pour dégager une ligne politique commune sur la possibilité de leur entrée dans l'organisation du pacte de Bruxelles.

Au CANADA, le vice-amiral Mainguy, chef d'état-major de la marine, a déclaré que depuis 18 mois des sous-marins soviétiques opèrent constamment le long des côtes canadiennes. Moscou a démenti.

Aux ETATS-UNIS, plus d'un millier de personnes ont célébré le 70ème anniversaire de Mme Roosevelt, qui a reçu des télégrammes de nombreuses personnalités du monde.

Communiqués

Le français à Genève Le tableau romand de la situation du français se complète, mercredi après mercredi. Après les aspects valaisan, jurassien, bernois et vaudois, ce sera le tour de celui pour M. Henri de Ziegler de présenter celui de Genève. Ancien président central de la Société suisse des écrivains, vice-recteur et recteur de l'Université de Genève, bien connu par ses causeries littéraires à la radio, M. de Ziegler attirera un auditoire aussi dense que ses prédécesseurs devant la tribune offerte par l'Institut neuchâtelois.

AVIS TARDIFS

CE SOIR

20 heures, Ecluse 20

Fête des moissons ARMÉE DU SALUT

Beau programme Entrée gratuite - Collecte Jeudi, dès 9 heures

Grand thé-vente

Ce soir à 20 h. 15 au Grand auditorio des Terreaux-sud 4ème conférence publique et gratuite sur La situation du français en Suisse romande :

LE FRANÇAIS À GENÈVE par M. Henri de Ziegler, recteur de l'Université Institut neuchâtelois.

Les vigneronn soucieux de cueillir du beau

raisin de table mûr

commenceront la semaine prochaine. Prière d'annoncer les quantités livrables à E. JORDAN fils (tél. 551 21) ou à son courtier du village.

BOXE

Le Boxing-club Neuchâtel organise un cours gratuit de boxe pour débutants le mardi et le vendredi, à 20 h., au collège de la Promenade.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 12 octobre 1954, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Paul Rognon, conseiller communal, à Neuchâtel, en qualité de membre de la commission de l'office économique cantonal neuchâtelois, en remplacement de M. Robert Gerber, démissionnaire ;

M. Pierre Calcio-Troyon, négociant à Corcelles, en qualité de délégué de sels, en remplacement de M. Paul Berger, démissionnaire.

M. a autorisé :

M. Adalbert Mosimann, originaire de Sumiswald (Berne), domicilié à la Neuveville, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin ;

Mlle Marthe Meyer, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

Un jubilé dans l'Administration cantonale

La chancellerie d'Etat nous communique :

M. Alfred Baehler, secrétaire-adjoint à la préfecture des Montagnes, a célébré le 40ème anniversaire de son entrée dans l'Administration cantonale. Le Conseil d'Etat lui a adressé ses félicitations et ses remerciements.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Les quais de Neuchâtel

Nul n'ignore qu'ils sont un des charmes les plus originaux de notre ville. Rien n'est plus typiquement « neuchâtelois » qu'une promenade sur les quais.

Il y a le quai Léopold-Robert, discret, tranquille, solitaire ; il y a le quai Ostervald, admirablement fleuri, très vivant, très central, avec sa colonne météorologique que des habitués consultent tous les jours à la même heure — et quel préau pour les élèves du Collège latin ! Certains, qui sont amateurs de la ligne droite ininterrompue, regrettent la coupe du port, si bienvenue pourtant. Et il y a encore, sous sa nouvelle forme, le quai Philippe-Godet qui prolongera, vers le couchant, la flânerie du bord de l'eau.

Au moment où s'avance l'automne qui les rendra de plus en plus déserts, et parfois même hostiles, par les gros temps, on mesure tout ce que nos quais, soigneusement entretenus, paisibles et accueillants, ouverts sur un paysage si pur, ajoutent à l'été neuchâtelois, et l'attrait qu'ils exercent aussi bien sur les étrangers que sur les indigènes.

Le soir même, quand ils sont illuminés comme ils l'ont été ces derniers mois, ils donnent un air de vacances à notre ville et les riverains de la rive sud, voyant tant de lumières, doivent imaginer on ne sait quelle fête nocturne !

NEMO.

La pétition pour une limitation de vitesse a été déposée

Hier, le comité d'initiative pour la limitation de la vitesse des véhicules a remis au Conseil communal les listes de signatures de la pétition qu'il avait lancée et qui a été signée par 2546 personnes, dont 653 conducteurs de véhicules à moteur.

Vol d'un scooter

La police a été avisée de la disparition, lundi soir, à la rue Saint-Honoré, d'un scooter « Lambretta », portant les plaques NE 1045.

Encore une soucoupe !

Il faudrait parler plus exactement de cinq soucoupes. En effet, une personne nous signale que, placée à l'extrémité nord du pont du Mail, samedi dernier, à 18 h. 50, elle a vu dans le ciel, au sud, se diriger d'est en ouest, une succession d'apparitions : d'abord un point lumineux, puis deux engins mystérieux, de forme oblongue, verticaux ; après cela, de nouveau un point lumineux, suivi de trois engins et plus tard de deux engins. Les engins semblaient brûler tous à un même point de leur trajectoire. Les apparitions durèrent pendant plus de 5 minutes. Qui dit mieux ?

AU TRIBUNAL DE POLICE

Le grave accident de circulation du 6 juillet à l'avenue du 1er-Mars

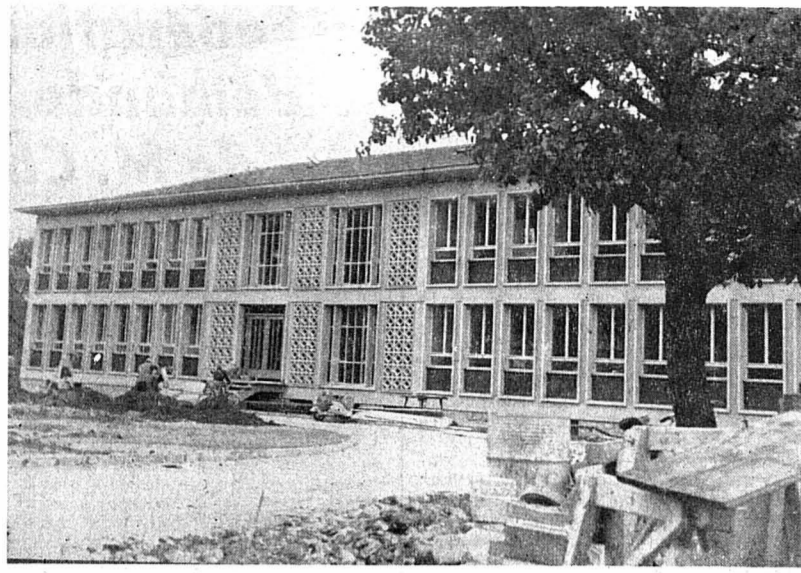
Le tribunal de police, qui était présidé par M. Philippe Mayor, assisté de M. W. Cameron, s'est occupé hier matin du grave accident de circulation survenu le 6 juillet à 9 h. 30 à l'avenue du Premier-Mars, et dans lequel un écolier, le petit Daniel Dubois, âgé de 7 ans, fut atteint par un automobiliste, E. B., chauffeur, de Cressier, qui roulait à une vitesse de quelque 80 kmh.

L'enfant, que son institutrice avait envoyé à la maison chercher un cahier oublié, avait pris le trottoir ouest du collège de la Promenade et se précipita sur l'avenue du Premier-Mars, dans le passage réservé aux piétons. A sa gauche se trouvait un camion arrêté dont l'avant débordait de 2 m. 80 sur l'avenue, limitant ainsi la visibilité. L'automobiliste, venant du centre, freina sur une distance de plus de trente mètres, mais ne réussit pas à éviter l'enfant, qui fut atteint par la voiture et projeté sur la chaussée. Par bonheur, le petit Dubois ne fut pas grièvement atteint et il put sortir de l'hôpital après trois semaines de soins.

Le conducteur E. B. était renvoyé devant le tribunal de police sous la prévention de lésions corporelles provoquées par infractions à la loi fédérale sur la circulation.

Plusieurs témoins furent entendus. L'avisé de la partie civile fit état de l'émotion que cet accident avait provoqué dans notre ville et qui eut pour conséquence, avec d'autres accidents antérieurs, le lancement d'une pétition pour la limitation de la vitesse sur les voies à grand trafic de Neuchâtel. Le représentant de la partie civile demanda une sévère condamnation du conducteur.

Le nouvel institut de biologie au Mail



La construction de l'institut de biologie de l'Université, au Mail, est terminée. Les étudiants reprendront leurs cours du semestre d'hiver dans le nouveau bâtiment, dont on voit ici la façade nord. Divers aménagements intérieurs sont encore en cours d'exécution. L'inauguration du nouvel institut aura lieu à fin novembre.

(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

AU THÉÂTRE

« L'ILE DES CHÈVRES »

Trois actes d'Ugo Betti

Nous voilà loin de Claude ! Et plus proche du théâtre. Au risque de déplaire à une partie des spectateurs qui, hier soir, ne « marchèrent » pas, nous dirons que « l'île des chèvres » nous a paru une œuvre extrêmement intéressante et propre à nous plonger dans des méditations qui sont la marque des spectacles hors série. Et quels admirables acteurs !

Ugo Betti est un auteur récemment découvert par les petits théâtres parisiens, ceux où, dit le programme, s'élabore le théâtre d'aujourd'hui, loin des solénoïses, des recettes et des combines. A ce titre déjà, « l'île des chèvres », nous devons nous y attendre, n'est pas une pièce du modèle courant. Et cela nous plaît. Son canevas peut paraître des plus sommaires : trois femmes — une veuve, sa sœur et sa fille — accueillent dans leur ferme solitaire un ex-prisonnier. Celui-ci a vécu en captivité avec le maître de la maison, mort, en léguant à son compagnon l'image des trois femmes. Le nouveau venu les aimera les trois et l'une d'elles, la veuve, l'emportera sur les autres, en les éloignant de la ferme et, ô tragique de l'absurde !, en laissant l'homme se noyer au fond d'un puits.

Voilà la matière brute. Ce n'est pas d'une originalité puissante. On voit sans peine ce que l'école réaliste tirerait de ce thème, ou les fins psychologues de boulevard (en remplaçant le cadre d'une ferme par celui d'un hôtel particulier d'Auteuil). Ugo Betti, lui, et c'est là son originalité, a bâti sur son thème une sorte de poème dionysiaque. L'homme de sa pièce, c'est le mâle affirmant avec lyrisme son droit de protecteur, son instinct de possession, criant la joie, ou plutôt, ce qu'il croit être la joie des sens. Personnage de l'olympien, ceanture déchaînée. Mais aussi — vu cette fois-ci dans sa condition humaine — être jouisseur, paresseux, combinard, enjoleur, beau parleur.

On peut reprocher à la construction de la pièce une rupture trop marquée, du deuxième au troisième acte, entre ce lyrisme qui élève l'œuvre, et un épilogue qui somme toute fait un peu roman de la « Série noire ». L'homme est au fond du puits ; la veuve ne le sauve pas, bien que tous ses sens réagissent pour elle seule. Et Angelo sorti des légendes antiques. Victoire de l'orgueil ? On ne sait.

Peu de pièces de théâtre, croyons-nous, nous ont montré aussi bien ce qu'on peut faire de acteurs. Un autre qu'Alain Cuny aurait-il pu comme lui faire flamber son texte de cette façon ? Ou faire du personnage d'Angelo autre chose qu'un vulgaire aventurier brûlant tous à un même point de leur trajectoire. Les apparitions durèrent pendant plus de 5 minutes.

Qui dit mieux ?

Silvia Monfort, de son côté, dans le

rôle de la veuve, se montre une actrice de grande classe. Son personnage, elle doit le créer pour nous, le façonner dans notre esprit, plus par sa présence, par son regard chargé de sentiments secrets et de violences inavouées, que par les mots. Dès sa première apparition, elle nous subjugue et nous fait assister à un lent mûrissement de sa férocité de femme qui veut tout après avoir volontairement renoncé à tout. Joséette Vardier est Pia, la sœur, et Josette Arno, Silvia, la fille, excellentes. Philippe Tiry fait deux brèves apparitions et ne passe pas inaperçu.

La pièce se joue dans un beau et étrange décor et des costumes d'après Balthus. La mise en scène, d'une netteté impressionnante, est due à Pierre Valde.

D. B.

Création d'un groupement de chasseurs de sons

Les chasseurs de sons, qui se sont fait connaître par l'émission qui leur est réservée sur les ondes de Sottens, sont des amateurs groupés dans une association suisse, dont le président central est M. W. Francfort, de Couvet. Notre ville, qui compte quelques chasseurs de sons enthousiastes, ne possédait pas de section. C'est en vue d'en créer une qu'une séance a été convoquée lundi soir au café du Jura. On notait la présence du président central de l'Association suisse, de M. J.-M. Dubois, secrétaire général, de M. J. Vouga, président du Radio-club, et délégués de la section du Locle et d'amateurs de Neuchâtel. Il a été décidé de créer un groupement, rattaché pour le moment au Radio-club, et dont l'activité s'inspirera des directives de l'Association suisse des chasseurs de sons. M. J.-P. Wagner sera le responsable du groupement et M. G. Weyneth le secrétaire.

Différents enregistrements primés au récent concours suisse furent diffusés en fin de soirée. Notons que le premier prix a été remporté par un Neuchâtelois, M. Henri Brandt, de Valangin, pour un document sonore intitulé « Ambiance du soir chez les Toulousains ». La section locale a également remporté un prix avec un « Entretien avec Gustave Thibon ». Ces enregistrements ont été sélectionnés pour le concours international qui aura lieu prochainement à Bruxelles.

SERRIÈRES

Un piéton se casse une jambe

(c) Mardi, à 12 h. 50, un ouvrier de fabrication, M. Albert Burkhardt, habitant Corcelles, se trouvait au bord du lac à la hauteur du pont traversant la Serrières. A l'approche du tram, il voulut regagner le trottoir mais en enjambant les voies, il fit une chute et se fractura la jambe droite. Il a été conduit à l'hôpital Portalès par les soins de l'ambulance de la police.

Accrochage

Hier, à 16 h. 45, une « jeep » tirant une remorque, roulait sur le quai Jeanrenaud, en direction d'Auvernier. Elle obliqua à gauche pour s'engager sur le chemin qui mène à la décharge, lorsqu'une voiture, qui venait par derrière, heurta sa remorque. La voiture neuchâteloise a subi quelques dégâts.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN-SAUGES

Inspection du corps des sapeurs-pompiers

(c) Conformément aux règlements, le corps des sapeurs-pompiers de la commune a été inspecté, samedi, par le capitaine de Régis, de Cortalloid, délégué par la Chambre cantonale d'assurances.

Le corps, fort de 98 unités, a été présenté par son commandant, le capitaine Charles Burkhardt, en présence de la commission du feu et de membres du Conseil communal. Après l'inspection individuelle, l'inspecteur a passé en revue le matériel puis a ordonné quelques exercices formels qui lui ont permis de se rendre compte du degré d'instruction des hommes et de leur connaissance des engins mis à leur disposition.

Puis un sinistre simulé et nécessitant l'intervention des différentes sections, donna l'occasion à l'inspecteur, qui se déclara fort satisfait du travail effectué, de formuler quelques critiques de détail. Après quoi, l'état-major et les hommes, répartis dans des établissements de la localité, purent déguster la « sèche » et le vin blanc traditionnels offerts par la commune.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6me page.

SAINT-BLAISE

Journée missionnaire

(c) Avant de regagner son champ de travail au service de la Mission de Paris, notre compatriote M. Robert Paroz, de Colombier, a été dimanche l'hôte de notre paroisse. Il intéressa vivement ses auditeurs au culte du dimanche matin, puis les collectrices missionnaires l'après-midi à la cure, et enfin le soir encore au temple paroissial.

La projection d'un magnifique film en couleurs intitulé : « Sur le roc » permit de réaliser à quels résultats peut prétendre le travail régénérateur de nos œuvres missionnaires.

Cette journée marqua également la fin de la quinzaine consacrée à l'offrande des membres de la paroisse pour l'ensemble de nos sociétés de mission.

CORCELLES

Végétation tardive

(sp) On peut voir dans un jardin du village des lilas, sans feuilles, portant des fleurs blanches et mauves.

SAINT-AUBIN

Un suffragant

(sp) M. H. Pingçon, pasteur, vient d'être appelé comme suffragant d'une des dix paroisses de Lyon.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Les vacances

(c) La commission scolaire a fixé comme suit les vacances des écoles communales pour la période d'hiver 1954-1955 : automne, du 24 au 29 octobre ; relâche de février, des 18, 19 et 21 de ce mois ; printemps, du 4 au 18 avril ; été, du 11 juillet au 29 août.

GRANDSON

A la veille des vendanges

(c) Le raisin, hélas ! diminue tous les jours et les grains mûrs se mettent à pourrir sous l'effet des gelées blanches nocturnes. D'une manière générale, la récolte moyenne est évaluée à 150 ou 200 litres à l'hectare. Les prix dont on parle sont assez dérisoires et semblables à ceux que l'on articule dans le vignoble neuchâtelois, soit une soixantaine de francs par gerle.

ESTAVAYER-LE-LAC

Evadé et repris

(sp) A la gare d'Estavayer, un policier confia au chef de train un prisonnier qui devait être accueilli à la gare de Fribourg par un autre policier, au train qui arrive à 13 h. 44. Le chef de train en fut assez embarrassé, n'ayant pas de voiture cellulaire à sa disposition. Tout en vaquant à son travail, il surveillait son captif du coin de l'œil.

Tout semblait aller bien et le prisonnier, nommé S., à moitié somnolet, semblait rêver à toute autre chose qu'à la vie des champs. Cependant, au moment où le train quittait Belfaux, dernière station avant Fribourg, le chef de train constata que la place du prisonnier était vide. Il bondit sur la sonnette d'alarme et se mit à la poursuite de l'individu, qui n'avait pas osé prendre ses jambes à son cou et jouait le bon apôtre à une cinquantaine de mètres de la gare. Il se laissa reprendre sans résistance et fut amené, dès son arrivée à Fribourg, à la prison centrale.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Une voiture neuchâteloise au bas du talus

(c) Dimanche matin, peu après midi, un automobiliste du Val-de-Travers descendait des Rasses à Sainte-Croix. Pour une raison restée inexpliquée, il manqua le virage situé au-dessus du Crêt-Martin et dévala d'une hauteur de trente mètres en bas de talus.

Par bonheur, le conducteur est sorti indemne de sa voiture, qui a été retirée de sa fâcheuse position par un garagiste de Sainte-Croix.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Installation pastorale

(c) La paroisse de Valangin-Boudévillers a vécu dimanche une belle journée. Nombreux étaient les paroissiens accourus au temple de Valangin, fort bien décoré, pour le culte d'installation du pasteur Jean-Pierre Schneider. La prédication du nouveau pasteur, tirée du premier chapitre de l'épître aux Romains, fut claire et écoutée avec attention. Le pasteur Cand, président du Conseil synodal, procéda ensuite à l'installation. Le Chœur mixte participa au culte par l'exécution de deux petits chœurs de Bach.

Pasteurs, anciens et leurs femmes et invités se retrouvèrent ensuite à l'hôtel du Château pour un repas, très fraternel, présidé par M. Paul Weber. D'aimables paroles furent prononcées par M. G. Lugninbul au nom de la paroisse, M. R. Jeanneret pour les autorités communales de Boudévillers, les pasteurs Cand pour le Conseil modal et P. Porret pour les pasteurs du Val-de-Ruz. On entendit également le pasteur Ch. Brodebeck, qui assura l'interim durant quelques mois et le pasteur J.-P. Schneider.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Le P.P.N. se prononce pour le régime provisoire des finances fédérales et contre l'initiative de Rheinau

Notre correspondant nous téléphone : Le comité cantonal du P.P.N. s'est réuni hier soir au Locle sous la présidence de M. François Faessler, député. Après avoir invité l'assemblée à se lever pour honorer la mémoire de Jean Pellaton, qui a tenu une très grande place dans le parti, M. Faessler invite le conseiller d'Etat Edmond Guinand à introduire la discussion sur la proposition du régime provisoire des finances fédérales soumis à la votation populaire le 24 octobre.

A l'unanimité, l'assemblée se prononce pour le régime provisoire. A l'unanimité, l'assemblée recommande aux électeurs de rejeter l'initiative de Rheinau, qui sera soumise au peuple le 5 décembre prochain.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Farce stupide

(c) Dans la soirée de lundi, des soldats s'attardaient dans un restaurant. Les premiers qui en sortirent dispersèrent au Jardin public les effets de ceux qui étaient encore à l'intérieur, et un mousqueton fut ainsi abîmé. Son propriétaire a porté plainte.

COUVET

Un accrochage

(sp) Lundi soir, à la rue Saint-Gervais, la remorque d'un train routier bâlois a accroché une automobile qui roulait en sens inverse.

Le conducteur du train routier ne s'est pas aperçu du choc. Il ne s'est pas arrêté après l'accident, mais a pu être rejoint à Travers et interrogé pour les besoins de l'enquête.

Monsieur Gustave Linder ; Monsieur et Madame Herbert Chervet-Linder et leurs enfants ; à Genève ; Mademoiselle Alice Linder, à Zurich, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur et tante, Madame Gustave LINDER née Rose RITTER

survenu le 12 octobre, après une longue maladie patiemment supportée. Peseux, 17, avenue Fornachon. Dieu est amour.

Un avis ultérieur de la famille indiquera l'heure des obsèques. Prière de ne pas faire de visites.

Le travail fut sa vie.

Madame Hugo Gertsch, ses enfants et petit-fils, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Gertsch, à Fontaines ; Monsieur et Madame Eugène Barbay, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ; Monsieur Alfred Gertsch, à la Chaux-de-Fonds, et familles Albert Digier, au Locle et à Neuchâtel, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hugo GERTSCH leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui mardi 12 octobre dans sa 65ème année, après une longue et pénible maladie supportée avec une patience et un courage admirables. Perreux, le 12 octobre 1954.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 14 octobre, à 11 heures. Culte au cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. La famille ne portera pas le deuil.

Le comité du Club de tennis de table, Cernier, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Hugo GERTSCH père de leur dévoué entraîneur, Monsieur André Gertsch. Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Repose en paix, époux et papa chéri. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Ali Cattin, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Paul Eglin-Cattin et leurs enfants, à Riehen ; Madame et Monsieur Jean-Pierre Gruber-Cattin et leurs enfants, à Gernier ; les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Ali CATTIN leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, élevé à leur tendre affection, dans sa 60ème année. Neuchâtel, le 11 octobre 1954. (Sablon 55) Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu à Cernier, mercredi 13 octobre. Culte au temple de Cernier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. Le comité de la Société des pêcheurs en rivière de Neuchâtel et environs a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Ali CATTIN membre actif de la société.

Madame Otto Lobsiger ; Monsieur et Madame Otto Lobsiger-Huguenin et leur fille Denise, à la Chaux-de-Fonds ; les familles Lobsiger, Legrain, Huguenin, Oetel, Mindel, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Otto LOBSIGER leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui ce jour, dans sa 77ème année. Neuchâtel, le 12 octobre 1954. (Paros 8) Veillez donc, car vous ne savez quand viendra le Maître de la maison. Marc 13 : 35.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 14 octobre, à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

IN MEMORIAM

Marcelle BORNAND 15 octobre 1952 - 15 octobre 1954 Inoubliable Rédacteur responsable : R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

Madame Louise Girardier-Stauffer, ses enfants et petits-enfants ; Madame Mathilde Crot-Stauffer, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Jean Stauffer, à Genève, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Clément Perret-Gentil, leurs enfants et petits-enfants ; Mademoiselle Lily Stauffer ; les enfants et petits-enfants de feu Eugène Stauffer ; les enfants et petits-enfants de feu Angèle Francescoli-Stauffer ; les enfants et petits-enfants de feu Alexandre Stauffer, ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile STAUFFER

leur bien cher frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, mardi à 11 h. 30, dans sa 71ème année, après de grandes souffrances supportées avec courage. Neuchâtel, le 12 octobre 1954.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai le repos. Mat. 11 : 28-30.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, jeudi 14 octobre, à 16 heures. Culte au crématoire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. La famille ne portera pas le deuil.

Monsieur Edouard Rognon ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Rognon-Bachelin et leurs enfants, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jacques Rognon-Wittwer et leurs enfants, à Auvernier ; Madame Angèle L'Éplattenier, ses enfants et son petit-fils, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Eugène Jacot-Zbinden, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ; Madame veuve Georges Jacot-Gentil, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de feu Justin Girardier-Jacot ; les enfants et petits-enfants de feu Auguste Jacot-Wenger ; les enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille de feu Constant Pochon-Jacot ; Monsieur Jean Coste-Rognon, à Gormondrèche, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Jacot, Kaebel, Rognon, Rossetti, Marion, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Edouard ROGNON née Augusta JACOT

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 72ème année. Auvernier, le 12 octobre 1954. Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu. Mat. 5 : 9.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 15 octobre, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. La famille ne portera pas le deuil.

Madame Edouard Schiess-Caspar, la Petite Rossiaz, Lausanne ; Monsieur et Madame H. Schiess-Blecher et leur fille Lina, à Pully ; Madame et Monsieur P. Wipf-Schiess et leurs enfants Jean-Marc et Sylvia, à Muttens ; Madame et Monsieur L. Métral-Schiess et leur fille Nicole, à Lausanne ; Madame et Monsieur B. Roetheli-Schiess et leur petit Yves, à Zurich ; Monsieur et Madame Ch. Schiess-Böcher, à Gilon, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur d'annoncer la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Edouard SCHIESS professeur à l'Université de Lausanne

leur bien-aimé époux, tendre père et grand-père, beau-père, frère, beau-frère et parent, que Dieu a repris à leur affection le dimanche 10 octobre 1954 après une courante maladie. Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps. 103. Selon le vœu du cher disparu, le culte et la crémation auront lieu dans l'intimité. Prière de ne pas faire de visites, de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'installation de « Nos Pénitents », avenue de Bellevue, Pully.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Mat. 11 : 28.

Madame et Monsieur René Eichenberger et leurs enfants André et Anne-Lise, à Sonceboz ; Madame et Monsieur Samuel Brand et leurs enfants Liliane et Maurice, à Biemme ; Madame et Monsieur Karl Frey-Schaerer et familles, à Wangen et à Genève ; Mademoiselle Lina Delay, à Corcelles ; Madame Georges Derron et son fils Willy, à Neuchâtel ; Monsieur Charles Delay, à Cressier ; Madame Julie Ramseyer et familles, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Albert DELAY née Anna SCHAEERER

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 72ème année. Neuchâtel, le 11 octobre 1954. (Maladière 43) L'incinération aura lieu jeudi 14 octobre, à 15 heures. Culte à la chapelle de la Maladière à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La direction, les médecins et le personnel de l'hôpital Portalès ont le regret de faire part du décès de

Madame A. DELAY

leur fidèle et dévouée collaboratrice au service de l'hôpital depuis trente-six ans. L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel,